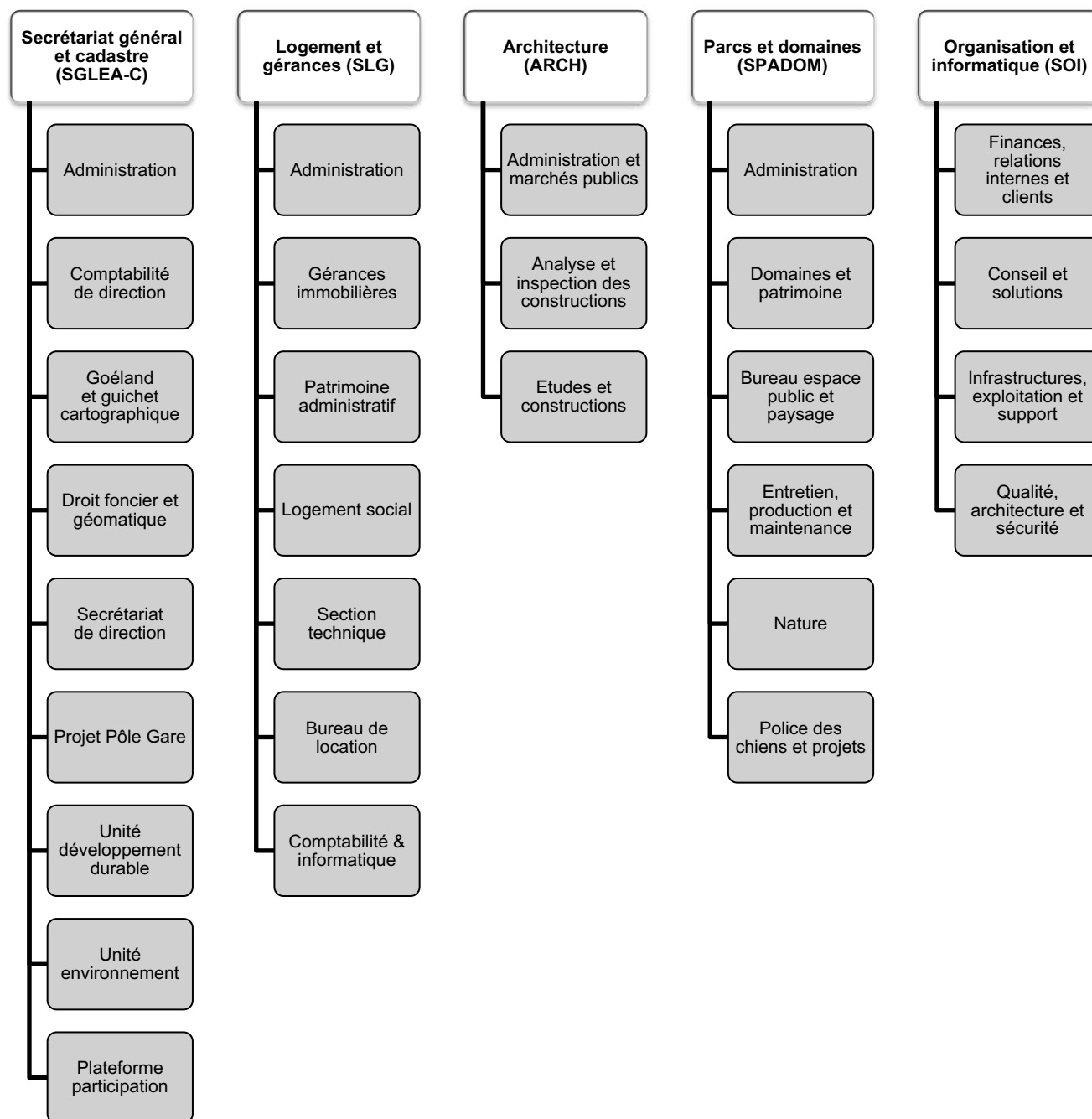


Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture

Directrice



Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture (LEA)

Suite aux grands changements structurels au sein de l'administration communale mis en place en 2016, l'année 2017 a permis la finalisation de la réorganisation de la Direction LEA par l'emménagement de l'équipe de la comptabilité de direction à la rue du Port-Franc 18, le rattachement de l'Unité environnement au Secrétariat général et cadastre, l'engagement d'une responsable RH de Direction, la création du poste de coordination de la participation Ville, l'arrivée de la nouvelle cheffe du Service du logement et des gérances, suite au départ à la retraite de la titulaire, ainsi que la mise en place de la nouvelle organisation au sein du Service des parcs et domaines.

Durant l'année écoulée, la Direction a poursuivi ses efforts pour la création de logements : une grande partie du quartier des Fiches-Nord, qui comptera à terme 700 logements, a été inaugurée, la pose de la première pierre du lot 11 des Fiches a eu lieu à l'automne, ainsi que pour le nouveau quartier des Falaises et pour les immeubles d'habitation En Cojonnex. Elle a également travaillé sur l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018 de la LPPPL et son application.

Par son Service d'architecture, la Direction a œuvré à la concrétisation des grands projets Métamorphose : l'avancement des travaux du centre sportif de la Tuilière, le démarrage du chantier du nouveau stade. Elle a également lancé le concours pour les collèges de Béthusy et du Belvédère et poursuivi les travaux du Musée historique de Lausanne.

La conduite des jurys de concours pour l'écoquartier des Plaines-du-Loup a été menée par la directrice LEA afin de garantir une approche architecturale cohérente et de qualité, tout en veillant à l'implantation de la nature et des espaces verts en milieu urbain.

Dans le cadre de Pôle Gare, les procédures liées à l'agrandissement de la gare de Lausanne arrivent progressivement à terme, sous réserve d'éventuels recours devant les Tribunaux, les principaux éléments structurants du plan de quartier de la Rasude sont définis et la réalisation de Plateforme 10 se déroule en vue d'une ouverture du Musée cantonal des beaux-arts en 2019 et des musées de l'Elysée et du mudac en 2021. Durant l'année 2017, la Direction a été mise à forte contribution pour assurer la cohérence des développements de ce morceau de Ville et pour conduire les nombreuses négociations nécessaires à ces réalisations.

La mise en place de la politique des édicules s'est poursuivie et, parallèlement, a démarré la réflexion sur une politique plus générale de gestion des établissements publics appartenant à la Ville. Elle devrait aboutir par un rapport-préavis qui sera soumis au Conseil communal en 2018. Le secrétariat général et cadastre, par sa division droit foncier et géomatique, a accompagné tous les grands projets en cours de réalisation en offrant des prestations géométriques en constante évolution. Ainsi, grâce à son drone photogrammétrique, un suivi de la métamorphose de Lausanne a été possible, notamment sur le centre sportif de la Tuilière.

La gestion des espaces publics, du vignoble, des forêts, et des arbres en milieu urbain renforce sa mue vers plus d'écologie et de durabilité. L'accent a été mis sur la communication au grand public et sur l'organisation de différentes manifestations de sensibilisation telles que notamment le marché ProSpecieRara, et l'exposition « Un verger dans la ville ».

La sécurisation des systèmes d'information a également été au centre des préoccupations, suite aux différentes attaques informatiques dont la Ville a été la cible durant l'année. D'autre part, le schéma directeur de la Ville pour les systèmes d'information a été adopté et permettra à l'avenir d'optimiser le travail au sein de l'administration.

Décisions soumises par la Direction en 2017 et adoptées par la Municipalité :

Année	2017
Affaires courantes	194
Adjudications et mandats	158
Permis d'abattage/élagage	299
Total	651

SECRETARIAT GÉNÉRAL ET CADASTRE (SGLEA-C)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le SGLEA-C est constitué des six unités suivantes :

- administration
- comptabilité de direction
- Goéland et guichets cartographiques
- droit foncier et géomatique
- projet Pôle Gare
- unité développement durable
- unité environnement
- plateforme participation

Les prestations du service couvrent un large spectre de tâches dans les domaines de la conduite de la Direction, du soutien administratif, de la comptabilité, de la gestion documentaire et du savoir d'entreprise, des références territoriales et du droit foncier, des mensurations officielles et techniques, du cadastre des conduites et canalisations souterraines, ainsi qu'en matière de traitement et de publication de géodonnées informatiques. De plus, le projet Pôle Gare, l'Unité du développement durable, l'Unité environnement et la Plateforme participation, ayant des prestations complémentaires et transversales au sein de la Commune de Lausanne, sont rattachés au service.

Même si la diversité des missions est importante, les activités sont largement complémentaires et généralement liées au territoire et aux aspects de propriétés foncières et d'ouvrages. Elles permettent de mettre en place des synergies entre les unités en travaillant transversalement, et d'optimiser de manière constante l'engagement des collaboratrices et collaborateurs ainsi que les processus de travail, tant au sein de la Direction que dans le service. L'outil Goéland, solution de gestion du savoir de l'entreprise et gestion territoriale, joue un rôle fédérateur au sein de la Direction car il permet de conduire et de documenter les processus administratifs et techniques en bénéficiant d'un système de classement numérique efficace et constant dans le temps. La gestion rigoureuse des informations et des processus administratifs liés au territoire et à son environnement est l'un des objectifs forts du Secrétariat général et cadastre.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration SGLEA-C	9.60	9.10	9.20	9.10
Comptabilité Dir. LEA	8.10	8.10	7.50	7.50
Droit foncier et géomatique	22.60	19.90	23.00	22.00
Environnement	2.00	1.70	2.00	1.70
Goéland et guichets cartogr.	9.00	8.70	8.40	7.80
Plateforme participation			1.00	0.00
Projet Pôle Gare	2.50	2.30	2.50	2.30
Unité développement durable	2.80	2.80	2.80	2.80
Total service	56.60	52.60	56.40	53.20

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	- 0.20

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration SGLEA-C	10	9.10	10	9.10
Comptabilité Dir. LEA	9	8.10	9	7.50
Droit foncier et géomatique	22	19.90	24	22.00
Environnement	2	1.70	2	1.70
Goéland et guichets cartogr.	10	8.70	8	7.80
Projet Pôle Gare	3	2.30	3	2.30
Unité développement durable	3	2.80	3	2.80
Total service	59	52.60	59	53.20

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Droit foncier et géomatique	2	3
Total service	2	3

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	6	5
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	1
Total service	6	6

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	2
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	6

ADMINISTRATION

Les missions de cette unité comprennent le soutien à la conduite de la Direction, l'accueil, la réception, la réponse téléphonique, le soutien administratif, d'importants travaux de secrétariat, la prise de notes de séances, certaines prestations logistiques transversales à la directrice ainsi qu'aux collaboratrices et collaborateurs de la Direction (huissier, gestion du courrier entrant et sortant, numérisation, organisation et préparation de séances), ainsi que la coordination générale des procédures, des ordres du jour, des activités et des communications (internes et externes) au niveau de la Direction. De plus, cette unité traite tous les événements particuliers. En d'autres termes, cette unité est en charge de la coordination administrative interne et externe à la Direction.

En 2017, un accent particulier a été mis sur l'amélioration, l'optimisation et la simplification des procédures administratives.

Séances des chefs de service

L'unité a établi les ordres du jour, rédigé les procès-verbaux et assuré la diffusion des décisions prises au cours des 22 séances tenues en 2017 (22 en 2016).

Numérisation documentaire

Il a été numérisé et préindexé 9'883 courriers et 24'799 documents en 2017 ; de plus, 2'704 acteurs ont été créés. L'équipe gère par ailleurs l'ensemble des processus liés au courrier de la Direction.

Ressources humaines (RH)

L'année 2017 a été marquée par la démission du conseiller RH et par l'engagement en juillet d'une responsable RH de Direction (RHD) dont les missions sont d'assurer, d'une part la gestion des ressources humaines pour le Secrétariat général et cadastre (SGLEA-C) et le Service d'architecture (ARCH), et d'autre part la coordination et le soutien RH avec les autres services de la Direction.

En dehors de la gestion courante du personnel, la RHD a pu contribuer, depuis son arrivée, pour le Secrétariat général et cadastre à :

- recruter de nouveaux/elles cadres et collaborateurs/trices (coordinatrice de la plateforme participation, auxiliaires, secrétaire de direction, gestionnaire pour la gestion électronique des documents (GED) ;
- soutenir les cadres dans la gestion de leurs divisions organisationnelles et les changements y relatifs (nouvelles descriptions de postes, notamment pour l'Unité développement durable) ;
- adapter la nouvelle description de poste de la chargée d'administration du personnel afin de garantir les prestations de manière efficiente ;
- accompagner le secrétaire général dans le suivi des requêtes de certain-e-s collaborateurs/trices dues au déploiement du projet Equitas.

Dans ses tâches de coordination et de soutien RH de la direction, la RHD a contribué à :

- participer aux recrutements de fonctions stratégiques (conseillère en projet nature en ville, chef de la Division entretien, production et maintenance, responsable Unité juridique et Office communal du logement) ;
- mettre en place un réseau RH de direction en coordonnant les responsables RH des services, avec des rencontres mensuelles notamment ;
- suivre et soutenir les RH des services dans leurs affaires courantes de gestion du personnel, systématiquement sur les dossiers sensibles ;

- soutenir et conseiller les chef-fes de service dans les aspects management et organisationnels ;
- établir des directives communes quant à la gestion des RH au sein de la direction (processus note Municipale concernant le personnel LEA notamment) ;
- établir un lien entre la Direction et les RH des services.

COMPTABILITÉ DE DIRECTION

Principales tâches :

- établissement, pour l'ensemble de la Direction et en collaboration avec ses services, du budget de fonctionnement, du plan des investissements et du bouclage des comptes ;
- contrôle budgétaire, respect des règles administratives, passation des écritures, enregistrement des factures dans différents logiciels comptables et gestion administrative et comptable du personnel de la Direction ;
- établissement des décomptes TVA.

La comptabilité de direction assure également la tenue de la comptabilité des immeubles de la CPCL ainsi que l'établissement du décompte TVA de ladite entité jusqu'au 31.12.2017.

Depuis avril 2017, la comptabilité de direction a mis en œuvre le suivi financier des objets du Fonds du développement durable dans l'application Goéland.

GOÉLAND, GUICHETS CARTOGRAPHIQUES ET CENTRE DE COMPÉTENCE DE DÉTERMINATION GÉODÉSIQUE

Cette solution web, largement utilisée au sein de l'administration communale, peut être utilisée par n'importe quel employé communal sans coût de licence. Elle est intégralement développée et maintenue au sein du service qui s'occupe aussi de la maintenance de l'application et des serveurs pour l'extranet du Conseil communal, ainsi que des guichets cartographiques public et interne. L'interaction entre ces derniers et Goéland assure une disponibilité et une mise à jour continue de l'information géographique acquise au sein de l'administration.

Goéland fonctionne grâce à une infrastructure d'une dizaine de serveurs physiques qui a été migrée sur une plateforme libre de virtualisation. Tous les nouveaux composants serveurs s'appuient sur des briques logicielles standard éprouvées sous licence « libre » telles que Linux, Apache, Php et Postgresql/PostGis.

Durant l'année 2017, plus de 2'300 utilisateurs de l'administration communale ont utilisé cette application. A fin 2017, 275'079 affaires (256'280 en 2016) sont traitées par plus de 45 services communaux, qui ont collaboré avec plus de 1'173'902 prises de positions documentées (1'051'218 en 2016). Fin 2017, 1'221'633 documents électroniques sont indexés dans Goéland (1'096'877 en 2016). Ces documents ont été consultés en ligne 7'233'034 fois.

Les éléments marquants de cette unité sont les suivants :

- mise en œuvre de cinq serveurs physiques dans un nœud de machines virtuelles ;
- dans le cadre de la modernisation du système SIG pour la gestion du réseau d'eau potable, le Service de l'eau, en collaboration étroite avec le Secrétariat général et cadastre ont décidé de remplacer l'ancienne application Topobase par une solution appelée QWAT. Cette application a été développée sur la base de technologies OpenSource récentes (QGIS, PostGIS) et grâce à un groupement de partenaires régionaux (Pully, Morges, SIGE, Lausanne). La mise en production de QWAT s'est faite officiellement au début du mois d'octobre 2017. Le Secrétariat général et cadastre a pu acquérir l'ensemble des compétences techniques pour maîtriser la gestion complète de cette solution, et ainsi continuer à la faire évoluer selon les besoins des utilisateurs du Service de l'eau et du Secrétariat général et cadastre ;
- réalisation et mise en production d'un guichet technique pour desktop et mobile en relation avec le cadastre souterrain ;
- mise en place du système SIG « Autocad MAP 3D » et des applications connexes pour la gestion des données de la mensuration officielle.

DROIT FONCIER ET GÉOMATIQUE

Le SGLEA-C a participé à plusieurs démarches foncières liées aux propriétés foncières et infrastructures communales, qui ont permis de trouver des solutions à l'amiable. Ci-après, quelques exemples représentatifs :

- Léman 2030 – transformation de la gare de Lausanne – finalisation de la convention-cadre concernant l'agrandissement de la gare de Lausanne entre la Confédération suisse, le Canton de Vaud, la Commune de Lausanne et les Chemins de fer fédéraux suisses.
- Léman 2030 – transformation de la gare de Lausanne – établissement d'un projet de convention et différents modèles de gestion concernant la propriété, la conservation et l'exploitation de l'interface multimodale du sous-sol de la place de la gare de Lausanne sur le domaine public communal. L'objectif des différentes parties à cette convention (les Chemins de fer fédéraux suisses, le Canton de Vaud, les Transports publics de la région lausannoise, la Commune de Lausanne) est de finaliser cet accord en 2018.
- Finalisation de l'accord foncier concernant la structuration des droits de superficie de la Fondation de Beaulieu et les servitudes de passages permettant la perméabilité du site par le public.
- Finalisation des nombreuses conventions relatives à la mise en souterrain du LEB à l'avenue d'Echallens.
- Finalisation des nombreuses conventions relatives à la réalisation du tramway t1 sur la commune de Lausanne.
- Etablissement du projet de convention foncière relatif à la réalisation de la deuxième étape de Plateforme 10 avec la réalisation du bâtiment pour les musées de l'Elysée et du mudac, ainsi que la rampe de mobilité douce.

Permis de construire, contrôles des constructions et des mutations foncières, ainsi que le traitement des mentions de droit public au Registre foncier

Le service analyse toutes les demandes d'autorisation de construire, de rénover et de démolir principalement pour les différents aspects géométriques, de propriété et de droit foncier (servitudes et autres).

Conformément à la loi et au règlement sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC et RLATC), le service contrôle l'implantation planimétrique et altimétrique des constructions autorisées et valide l'ensemble des mutations foncières sur la commune de Lausanne de manière qu'elles ne provoquent pas de dérogations au Plan général d'affectation (PGA).

De plus, le service traite les différentes mentions de droit public au Registre foncier pour la Commune de Lausanne.

Mensuration officielle

Par sa structure et les qualifications de ses collaborateurs, le service a la compétence d'exécuter les travaux liés à la mensuration officielle et à sa mise à jour (art. 950 du Code civil suisse), ainsi que ceux liés aux données de référence des systèmes d'information sur le territoire (SIT).

Le territoire de la commune comporte actuellement trois types de mensurations cadastrales, à savoir 32 ha de mensuration graphique datant de 1886, 250 ha de mensuration semi-numérique numérisée et 3'898 ha de mensuration numérique entièrement sous forme informatique, couvrant au total 4'180 ha.

Le service est adjudicataire de la mensuration officielle de la zone Saint-François – Bel-Air – Vieille Ville (32 ha), qui est le dernier lot de mensuration officielle à réaliser sur la commune de Lausanne. Cette opération s'est terminée techniquement en décembre 2017. Ce lot de mensuration est actuellement en cours de contrôle auprès de l'Office de l'information sur le territoire (organe cantonal compétent pour le contrôle des mensurations).

Finalement, depuis 2015, le service est chargé par le Canton de vérifier la mise à jour permanente des constructions dans la mensuration officielle et au Registre foncier. En effet, de nombreuses informations sont rattachées aux bâtiments en termes d'informations, de prestations communales et de taxation, et il y a lieu que les constructions soient mises à jour sans tarder dans les différentes bases de données.

Mensuration technique

Le service réalise des relevés techniques particuliers pour les projets communaux ou pour des ouvrages existants : implantations de constructions, levés de détails, acquisitions photogrammétriques, abornements et contrôles de stabilité d'ouvrages les plus divers, modèles altimétriques de terrain et de surface, détermination de curetage, etc. Pour l'année sous revue, on peut signaler à titre d'exemples quelques opérations particulières :

- suivi du chantier de la STEP de Vidy et plus particulièrement la mise en place d'une solution de géomonitoring (suivi automatisé et en temps réel des mouvements des ouvrages) ;
- quantification des mouvements de terres pour les chantiers du centre sportif et du stade de la Tuilière, ainsi que divers contrôles de stabilité, implantations et relevés ;
- mesures de déformation du tunnel Tridel et des galeries techniques adjacentes ;
- contrôles de stabilité dans le cadre des chantiers communaux ;
- contrôles de stabilité d'ouvrages et bâtiments communaux ayant une instabilité connue.

Le service dispose aussi d'un scanner laser permettant de modéliser en 3D les ouvrages les plus complexes. Cette technologie est utilisée afin de contrôler la stabilité de certains ouvrages ou pour les modéliser à des fins de documentation (plan d'ouvrage, contrôle d'exécution).

Le service dispose également de deux drones photogrammétriques (dont un prêté par l'organisation DIAM - Directives d'Intervention en cas d'Accident majeur de la Ville de Lausanne) permettant de réaliser des orthophotos ainsi que des modèles numériques de terrain sur de grandes étendues.

Cadastre des conduites

Concernant le suivi des chantiers, toutes les conduites et canalisations visibles (nouvelles et en service) de la commune et des opérateurs de télécommunications sont relevées en fouille ouverte sur le domaine public, dans les parcs et les propriétés communales, ainsi que sur des parcelles privées, à la demande des services gestionnaires. A ce titre, 493 permis de fouille (564 en 2016) ont déclenché 3'056 interventions des équipes de terrain (3'833 en 2016), et 31'751 points ont été déterminés en planimétrie et en altimétrie (34'767 en 2016). Celles-ci ont été mises à jour dans un délai inférieur à une semaine.

De manière identique à ce qui a été réalisé pour le réseau d'assainissement, le service numérise dans le référentiel national les conduites d'eau d'alimentation du Service de l'eau (commune de Lausanne et communes environnantes). En 2017, 611 plans, dont 31 en attente de repérages (532 en 2016), ont été réalisés, ce qui porte le nombre total de plans numériques disponibles à 1'758, sur un total de 2'830 (62%). La numérisation des plans de la commune de Lausanne est terminée.

Géodonnées informatiques de référence sur l'agglomération lausannoise

Les différentes bases de données sont continuellement mises à jour, au gré des mutations, actes notariés, levés des constructions et aménagements nouveaux, mise en service des nouvelles mensurations, des nouveaux plans d'affectation et autres.

Ces informations sont à disposition de tous les services communaux sous forme analogique ou numérique, notamment au travers des systèmes d'informations SISOL, TOPOBASE, AutoCad, QGIS et Goéland. Elles sont également diffusées sur support informatique et sur papier aux particuliers et aux bureaux d'ingénieurs, d'architectes, d'urbanistes et d'aménageurs, menant des études ou des projets sur la commune. L'EPFL, l'UNIL ainsi que différentes écoles professionnelles et internationales utilisent également ces géodonnées pour leurs exercices pratiques et des études spécifiques.

PROJET PÔLE GARE

Pour Pôle Gare, l'année 2017 a essentiellement été consacrée au soutien aux CFF dans le cadre des procédures de sélection des mandataires spécialisés, de la coordination et de l'accompagnement des chantiers, ainsi que du travail de négociation en vue de trouver des accords entre partenaires en termes de propriété et d'exploitation des différentes infrastructures du nœud ferroviaire de Lausanne. La cellule de projet Pôle Gare a finalisé la conception du projet d'aménagement des espaces publics du quartier des Fleurettes, envoyé en examen préalable auprès du Canton. Elle a par ailleurs lancé le concours d'urbanisme pour les espaces publics sous-gare, et finalisé l'ensemble des démarches participatives liées à l'étape de conception des projets.



L'accompagnement au projet de Plateforme10 s'est traduit par une aide concrète à l'avancée des études en vue de la mise à l'enquête publique et de l'obtention du permis de construire de la deuxième étape (Elysée et mudac) et de la rampe pour la mobilité douce, par la menée des négociations foncières et financières ainsi que des négociations avec des tiers. De multiples conventions d'importance ont fait l'objet de la poursuite des négociations en 2017, incluant les thématiques telles que la mise à disposition du domaine public sous la place de la Gare pour une utilisation commerciale, ou encore l'entretien d'ouvrages.

La Ville, par sa cellule de projet Pôle Gare, a poursuivi le travail de coordination des chantiers afin d'avoir une vue d'ensemble des chantiers sur l'entier du périmètre Pôle Gare, dans un but d'anticiper et de coordonner l'installation de ceux-ci en favorisant le maintien d'un cadre de vie acceptable pour les riverains.

En matière de participation, la cellule de projet Pôle Gare a finalisé les quatre démarches en cours au début de l'année :

- celle concernant le quartier des Fleurettes a abouti à un projet d'aménagement des espaces publics partagé avec les habitants ;
- les résultats de la démarche « Sous-gare, prends Place! » ont été intégrés au cahier des charges du concours d'urbanisme de sorte à ce que les équipes qui y participeront s'en saisissent et y apportent des réponses ;
- les résultats des deux autres démarches thématiques, soit la démarche en matière de mobilité douce (Pôle Gare à pied et à vélo) et celle concernant le regard des enfants (Pôle Gare : Place aux enfants!), ont été présentés à l'ensemble des partenaires de Pôle Gare dans le cadre de la conception des projets dont ils ont la maîtrise d'ouvrage et versés au cahier des charges du concours sous-gare.

Finalement, la cellule de projet Pôle Gare a continué d'accompagner les habitants du Pôle Gare, ses usagers et ses commerçants, notamment au travers des :

- rencontres avec l'Association des riverains de la place de la Gare (ARGL) concernant le relogement des locataires des immeubles à démolir ;
- échanges avec l'Association des commerçants sous-gare (« Association du boulevard ») dans le cadre du futur projet d'aménagement des espaces publics sous-gare ;
- échanges avec les responsables du pédibus Montriond dans le cadre des futurs chantiers.

Organisation de projet

Afin de documenter les étapes et décisions relatives au projet Pôle Gare, la nomenclature spécifique mise en place sur Goéland a été continuellement actualisée. Une base de données de plus de 600 contacts sur une trentaine de projets différents a également été régulièrement actualisée. Enfin, pour répondre aux besoins des échanges dynamiques et multi-acteurs, le site SharePoint se développe toujours.

La déclinaison des outils de communication pour les multiples usages du projet et la gestion du site www.pole-gare.ch ont été actualisées.

Dans le cadre de la gouvernance du projet Pôle Gare, de ses démarches participatives, de sa coordination avec le projet Léman 2030 et avec les projets Plateforme10, la création du métro m3 et l'optimisation du métro m2, l'équipe Pôle Gare a organisé et/ou représenté le projet Pôle Gare dans plus de 300 séances en 2017.

L'année 2017 a également permis d'affiner avec la Délégation municipale Pôle Gare le montage financier de l'ensemble du projet (évolutif – planification dans le cadre du budget d'investissements) ainsi que de projets spécifiques (Fleurettes, sous-gare).

Projet d'aménagement des espaces publics du quartier des Fleurettes

Suite à la présentation du projet d'aménagement des espaces publics du quartier à la Municipalité, cette dernière a souhaité vérifier la possibilité d'une piétonisation du chemin des Fleurettes. La démarche participative a donc été réouverte afin de discuter de cette éventualité avec le Groupe d'accompagnement (habitants du quartier engagés dans la démarche participative).

Il a finalement été décidé de ne pas poursuivre dans cette voie, mais le projet d'aménagement a pu bénéficier de quelques derniers affinements, et a été envoyé en enquête préalable en novembre 2017.

En parallèle à cette enquête préalable et afin de poursuivre les consultations participatives autour du projet, le Groupe d'accompagnement piétons (GAP), le Groupe deux roues Lausanne (GDRL) et le Comité technique (COTECH) ont été consultés en vue d'une éventuelle intégration de leurs remarques dans le projet final soumis à l'enquête publique. Un mandat a par ailleurs été donné afin qu'une analyse du projet en matière d'accessibilité universelle soit réalisée.

Enfin, des discussions avec les propriétaires fonciers impactés par le projet ont débuté fin 2017.

Projet d'aménagement des espaces publics sous-gare

Concours d'urbanisme à deux degrés

Lors de sa rénovation dans le cadre du projet Léman 2030, la gare de Lausanne s'ouvrira vers le sud. Ces transformations importantes engendrent une réflexion sur l'ensemble de l'espace public et de la mobilité au sud de la gare, au travers d'un concours d'urbanisme à deux degrés publié en octobre 2017 et jugé en 2018. Trois conseillers municipaux participeront aux délibérations du jury.

Le cahier des charges a été rédigé avec l'apport des services concernés de la Ville, les mandataires de la démarche participative « Sous-gare, prends Place! », et les différentes études et résultats des démarches participatives réalisées sur le Pôle Gare ont été intégrés dans leur ensemble.

Démarche participative « Sous-gare, prends Place! »

Afin de nourrir le cahier des charges du concours et les réflexions du jury, Pôle Gare a mis sur pied dès 2016 une démarche participative dont la première étape a été une vaste enquête menée par la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD). Celle-ci a obtenu plus de 1'530 réponses exploitables et inclut des entretiens semi-directifs auprès d'une douzaine d'acteurs du quartier. Cette première étape a été suivie en 2017 par des ateliers ciblés avec les habitants, les commerçants et les utilisateurs du quartier, pour approfondir les questions soulevées par l'enquête. Les résultats de l'ensemble de la démarche ont été intégrés au cahier des charges du concours d'urbanisme à deux degrés qui aura lieu en 2018.

Démarche participative « Pôle Gare à pied et à vélo »

Face aux enjeux en matière de mobilité douce, une étude d'accessibilité avait été menée en 2015 par le bureau Team+ identifiant des schémas d'accessibilité pour les piétons et les cyclistes et proposant des fiches de mesures. La démarche participative en mobilité douce a permis de compléter cette approche théorique par la vision des usagers.

Les convergences et les divergences entre la pratique du terrain (résultats de la démarche participative) et l'expertise des ingénieurs en mobilité ont été mises en évidence dans le document de synthèse réalisé en 2017, et intégrées au cahier des charges du concours d'urbanisme sous-gare.

Démarche participative « Pôle Gare: Place aux enfants! »

Afin de comprendre les problématiques que rencontrent les enfants, et les visions qu'ils ont de l'espace public en général et des places en particulier, une collaboration entre les démarches Pousses Urbaines de la Ville de Lausanne, l'association Ville en Tête, et Pôle Gare, a eu lieu pour l'édition 2016-2017 de Pousses Urbaines.

Elle a abouti à une synthèse analytique des éléments observés en matière d'accès, guidage, signalétique, orientation, usages et qualité des espaces publics du point de vue d'un enfant, contenant également des recommandations pour la conception d'espaces publics. Le rapport est accompagné d'un film « de captation » permettant d'observer concrètement les problématiques soulevées dans le rapport.

Le rapport « Pôle Gare: Place aux enfants! » fait partie des documents de base fournis aux concourants du concours d'urbanisme sous-gare. Il a par ailleurs été présenté et distribué aux partenaires du projet Pôle Gare afin qu'ils puissent s'en saisir dans le cadre de la conception des projets dont ils ont la maîtrise d'ouvrage.

Communication

En 2017, la cellule de projet Pôle Gare a participé au « Week-end portes ouvertes » des CFF au travers de deux actions :

- présentation dans le hall de la gare des résultats de la démarche « Pôle Gare, Place aux enfants! » ;
- balades commentées autour de la place de la Gare menées par la cheffe de projet Pôle Gare d'une part, et par le délégué piétons de la Ville de Lausanne d'autre part, afin de présenter aux participants les évolutions à venir ainsi que l'histoire des lieux.

Elle a également participé, à la demande du Service des routes et de la mobilité, à la Semaine de la mobilité en présentant au public sur la place Centrale la démarche « Pôle Gare, Place aux enfants! »

Par ailleurs, le projet Pôle Gare a répondu aux demandes de présentation suivantes: diverses assemblées générales des associations de quartiers autour de la gare, Rotary Club, HES-SO pour le master MIT, délégations étrangères ou régionales (cadres africains francophones, puis anglophones, DDU Genève), ainsi que des présentations internes à la Ville de Lausanne (ex. JOJ 2020, polices cantonale et municipale), et dans le cadre du programme de l'Université populaire.

Une soixantaine d'articles sur la mutation du Pôle Gare sont parus dans la presse romande.

Métro m3

Au sein des instances de coordination, les besoins liés à la planification du futur métro m3 et aux modifications sur le métro m2 sont toujours intégrés. Concernant le financement du dédoublement du tronçon Gare-Flon, celui-ci est inscrit comme mesure A dans le PALM 2012.

Rasude

Accompagnement à la démarche participative

La société de valorisation Rasude (SV Rasude) a mené une démarche participative dans le cadre de l'élaboration du futur plan partiel d'affectation (PPA) du quartier. La cellule de projet Pôle Gare a accompagné cette démarche en collaborant à sa conception et par sa présence lors des événements qui lui sont liés

Espaces publics

Le Concept directeur des espaces publics du Pôle Gare a débuté. Il est nourri par les projets rendus dans le cadre du mandat d'études parallèles (MEP) de la place de la Gare, dont le premier degré concernait des propositions pour un concept directeur des espaces publics. Ce travail est mené avec les services planificateurs de la Ville.

UNITÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE (UDD)

Les principales missions de l'Unité développement durable sont:

- le pilotage et la mise en œuvre de la stratégie développement durable de la Ville ;
- la conception et le pilotage de projets de durabilité, en lien avec les objectifs du programme de législature ;
- le conseil, l'appui et la formation auprès des services de la Ville et de diverses parties prenantes externes (population, associations, entreprises) ;
- la gestion du Fonds communal pour le développement durable (Fdd) en collaboration avec la comptabilité de direction.

En 2017, le travail de l'Udd a été réorganisé afin de se concentrer sur six axes d'action prioritaires définis pour la législature, à savoir: économie responsable, promotion de la santé, production et consommation responsables, changements climatiques, administration durable et convivialité, et espace public.

Le travail sur la stratégie développement durable Ville 2015–2019 et sur des éléments complémentaires vient s'ajouter à ces six axes.

Stratégie développement durable Lausanne 2015–2019

Elle est issue du rapport-préavis N° 2015/43 « Bilan et perspectives de la politique de développement durable et de la stratégie développement durable Lausanne 2015–2019 ». Les phases de travail 3 et 4 ont été déployées en 2017 :

- mise en œuvre des relevés des indicateurs de réalisation, en collaboration avec les services de la Ville ;
- adoption d'une convention de travail avec la HEIG-VD et élaboration du système d'évaluation des mesures ;
- élaboration de la campagne de communication en vue de la reddition des résultats intermédiaires en automne 2018. Cette campagne comprendra un rapport publié sur Internet, ainsi que l'exposition de la Confédération sur les Objectifs mondiaux de développement durable 2030 (ODD), sur la place de l'Europe.

Des orientations de soutien à l'économie de proximité, ainsi que d'intégration de critères de durabilité dans les entreprises, sont en cours de discussion.

Promotion santé

Partant du constat que les villes sont en première ligne pour agir sur la santé et le bien-être de leurs habitants, la Municipalité a décidé de s'engager dans une démarche de promotion de la santé qui permettra de poser une stratégie globale en la matière. Pilotée par un groupe de travail interne à l'administration et appuyée par un réseau de compétences externes, la démarche s'articule autour de trois outils de promotion de la santé :

- le label « Communes en santé », porté par « Ça marche, bouger plus, manger mieux » des Ligues de la santé pour le Canton de Vaud, comme outil de diagnostic terrain – initiation de la démarche en août 2017 ;

- « Global active city », porté par les associations Evaleo, qui a pour but le développement et la promotion active de la santé durable pour tous, et Tafisa, association internationale pour le Sport pour tous, pour la promotion de l'activité physique et la santé durable pour tous, dont les travaux sont en cours et pilotés par la Direction de la culture et du développement urbain ;
- le concept « Ville-Santé » de l'OMS, basé sur la stratégie de la Santé pour tous de l'OMS, la charte d'Ottawa (1986) et les Agendas 21 locaux, pour un ancrage stratégique des politiques publiques orientées vers la promotion de la santé – initiation des travaux en 2018.

Production et consommation responsables

Quatre thématiques composent cet axe : la politique alimentaire, les achats durables dans l'administration, les manifestations et la consommation.

Politique alimentaire

- Plan restauration collective durable (RCD) : issu de l'adoption du rapport-préavis N° 2014/36 « Plan d'action pour une restauration collective municipale avec une haute qualité nutritionnelle, environnementale et sociale ». La mise en œuvre, pour la 2^e année consécutive, des cinq indicateurs – achats de proximité, achats labellisés, performance économique/ mesures anti-gaspillage, qualité nutritionnelle et journée végétarienne hebdomadaire – a été déployée dans les cuisines de la Ville et auprès des partenaires sous contrat de la gestion concédée. Les résultats finaux de 2017 présentent :
 - 55% d'achats de proximité et 68% de parts de produits suisses ;
 - 52% d'achats labellisés ;
 - 87% en moyenne de conformité aux standards nutritionnels de la Société Suisse de Nutrition (SSN) ;
 - 100% de réussite concernant la systématisation de la journée végétarienne ;
 - le déploiement de mesures anti-gaspillage alimentaire et déploiement d'un pilote concernant une campagne de sensibilisation des enfants dans les APEMS lausannois ;
 - l'analyse de la performance financière et du respect des budgets alloués aux cuisines de la Ville est en cours de travail ; la contribution financière de CHF 0.25 par repas est également en cours de calcul pour l'année 2017.

Le comité de pilotage du RCD a adopté le plan de communication des résultats RCD et de sensibilisation de la population aux enjeux de durabilité liés à l'alimentation – déploiement prévu à l'automne 2018.

L'action RCD a reçu deux Prix ; le 1^{er} Prix européen « Citizen@work » pour la promotion de la santé en entreprise ; et le 1^{er} Prix « Cristal de roches » décerné par l'association nationale Initiative des Alpes et récompensant la politique d'achats de proximité de la Ville.

- « APEMS bon goût » vise des collations durables pour les 2'500 petits déjeuners et 4'900 goûters hebdomadaires dans les 24 structures d'accueil péri-scolaires lausannoises, en partenariat avec Prometerre/Terre Vaudoise. Le bilan de l'action établi en juin 2017 est très positif. Environ 88 produits, dont les trois quarts sont vaudois, sont proposés aux enfants ; la haute qualité gustative et nutritionnelle des aliments est reconnue par tous ; l'effort de réduction des emballages permet d'atteindre 90% de livraison en vrac et/ou en emballages réutilisables. La viabilité économique pour la Ville et son partenaire a permis de signer une convention de travail pour deux ans. La démarche a fait l'objet d'une communication aux parents et aux communes environnantes.
- « Apéritifs et réceptions durables » au sein de l'administration concerne, entre autres objectifs, la valorisation des produits du terroir, des commerces et des prestations de proximité. Le bilan de l'action effectué en février 2017, montre l'implication et l'intérêt grandissants de l'administration dans la mise en œuvre de cette thématique, au travers d'achats de proximité, d'utilisation de vaisselle réutilisable, quand cela est possible, et de réduction des déchets alimentaires.

Achats durables dans l'administration

Intégration de critères de durabilité dans les appels d'offre et les groupes de travail du SALV, des services de l'architecture, et des routes et de la mobilité. Les achats en matière d'économat et de produits de nettoyage ont également été analysés sous l'angle du développement durable. La démarche des achats responsables du Canton a fait l'objet d'une coordination avec l'Udd sur le développement d'une matrice de critères du développement durable pour les processus d'achats publics.

Manifestations

- Promotion des bonnes pratiques par le guide pour les manifestations responsables développé en collaboration avec le Canton : cet outil est en phase de finalisation (contenu finalisé, plateforme en cours de développement) ;
- conseils et accompagnement de manifestations par l'Udd, destinés aux organisateurs de manifestations culturelles et sportives. L'Udd accompagne aussi l'organisation de grandes manifestations dans lesquelles la Ville est partie prenante, comme le Tour de Romandie, le Panathlon Family Games et les Jeux olympiques de la jeunesse 2020 (JOJ2020) ;
- organisation d'événements publics, dont :
 - la 3^e édition des « Marchés aux jouets pour et par les enfants », dédiée aux familles, a accueilli avec succès près de 500 personnes autour des enjeux d'une consommation durable et solidaire ;
 - conférence publique « Demain, et après ? » co-organisée avec l'Université de Lausanne en présence du réalisateur Cyril Dion, et de plusieurs acteurs universitaires et associatifs de la région lausannoise ;
 - « Uber-économie, Lausanne-Barcelone », conférence publique co-organisée avec l'Espace Dickens sur les enjeux, opportunités et risques liés aux nouvelles économies de plateforme et de partage, avec les interventions de la conseillère municipale en charge de la Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture et du directeur du tourisme de la Ville de Barcelone.

La consommation

- Noël Avenir : mise en ligne et promotion de la plateforme ;
- Lausanne-répare.ch : création d'une nouvelle rubrique de réparateurs « Mobilier » et enregistrement de nouveaux commerçants sur la plateforme. Traitement des réponses aux demandes de la population. A l'instar de 2016, 2017 continue d'enregistrer un très bon score de fréquentation. Suite de l'initiative Lausanne-répare.ch en collaboration avec le partenaire de projet, la Fédération romande des consommateurs, une convention de travail a été adoptée pour la création de la plateforme Lausanne-réutilise.ch des commerces et des initiatives de la réutilisation sur le sol communal.

Changements climatiques

La Municipalité a engagé la création d'un groupe de travail interservices « Changements climatiques », sous la responsabilité de l'Udd et cogéré avec l'Unité environnement, dont les missions sont de :

- réaliser un bilan des actions existantes sur le plan de la protection du climat et de l'adaptation aux changements climatiques et de les valoriser ;
- établir un plan d'action de mesures prioritaires à mettre en place au cours de la législature. Plusieurs politiques publiques lausannoises contribuent déjà à l'adaptation climatique (nature en ville, mobilité durable, etc.). Il s'agit donc de mettre en place une politique publique spécifique, afin de consolider les mesures de résilience du territoire pour protéger la population, les biens et les ressources naturelles vitales.

Administration durable

Le Plan éco-bureau a été révisé et élargi à de nouvelles thématiques en 2017. Il a pour objectif la systématisation à l'ensemble des bureaux de l'administration des pratiques de durabilité, ceci dans neuf domaines : électricité, chauffage et climatisation, mobilité, papier, recyclage, green IT, fournitures, bien-être au travail et nettoyage. Un projet pilote complet d'écologie de bureau sera mené au Service d'organisation et d'informatique ; il permettra de relever les mesures et actions les plus efficaces à déployer par étapes dans les services. Ce plan souhaite inclure les nombreux apports et initiatives déjà existants des collaborateurs. Il s'agira donc de les identifier pour mieux les valoriser, tout en les diffusant pour une mise en pratique systématique. La finalité étant que chacun puisse les appliquer au bureau, comme à la maison, de manière individuelle et collective.

En 2017, l'action de recyclage des cartouches d'impression « Chaque cartouche compte » a été déployée dans l'ensemble de l'administration. Cette mesure est menée en partenariat avec la Croix-Rouge suisse ; elle est appliquée avec succès au Service d'organisation et d'informatique depuis fin 2016.

Interreg France - Suisse

Collaboration avec la Ville d'Annecy pour une demande de financement Interreg sur le projet « Naturopolis ». L'objectif principal concerne la valorisation des espaces naturels en milieu urbain, à travers une réflexion commune sur des espaces similaires dans les deux Villes. L'attractivité touristique d'Annecy et de Lausanne sera renforcée par des créations originales et des échanges d'œuvres d'art en milieu urbain. Le projet est en cours d'analyse auprès des instances suisses et européennes.

Convivialité et espace public : politique publique des édicules

La Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture souhaite développer une politique publique des édicules afin de mieux valoriser ces éléments marquants du paysage lausannois, de favoriser leur intégration et la création de liens sociaux, d'améliorer la coordination de l'action de la Commune, et d'offrir une équité de traitement, tout en simplifiant les procédures. La politique publique des édicules, en cours de développement, aura aussi pour objectif de renforcer les axes culturels et de cohésion sociale dans les exploitations. Elle a déjà fait l'objet de deux décisions municipales, posant les bases de l'organisation interne et des nouvelles pratiques de gestion et de modèles financiers.

En termes d'organisation, Udd a été désignée comme responsable avec la nomination d'une cheffe de projet. Un groupe de travail, composé du SGLEA-C, du Service de l'économie, de l'Unité de conseil juridique de la Ville et du Service du logement et des gérances, complété aux besoins par les services impactés par l'édicule en question, assure la mise en œuvre, le suivi de l'exploitation et fixe les conditions de mise à disposition à titre onéreux ou gratuit.

En termes de nouvelles pratiques de gestion et de modèles financiers, une convention-type de droit administratif a été mise en place, comprenant les conditions-cadres d'exploitation fixées par la Municipalité, les éléments financiers des redevances proportionnelles au chiffre d'affaires, et l'interdiction de cession pour éviter la « spéculation » commerciale sur domaine public ou privé, assimilé au domaine public. Six conventions de droit administratif ont d'ores et déjà été négociées et signées : les Arches 13 à 16 et 19, le Montriond qui a ouvert ses portes en septembre 2017, la Terrasse des Grandes-Roches, la Milanette, la Cabane à l'avenue Pierre-de-Coubertin et I Lake Lausanne à la Jetée de la Compagnie.

Le premier appel à projets sous l'égide de cette nouvelle politique des édicules a été lancé en juillet pour la deuxième exploitation à la Jetée de la Compagnie. Le projet « Le Minimum » de Platipuce Sàrl, société exploitant la Couronne d'Or, a remporté la mise et sera le nouveau voisin de l'association « I Lake Lausanne » à la Jetée de la Compagnie. Parmi les 13 candidatures de grande qualité, ce projet a été choisi notamment pour le très bon respect des conditions de l'appel à projets, la solution constructive proposée en bois local, l'inventivité des associés et son programme culinaire gourmand adapté au lieu. De plus, le potentiel de collaboration et de complémentarité avec l'exploitation existante de l'association « I Lake Lausanne » qui a fait découvrir ce site exceptionnel, a été un ingrédient important de la sélection. Cette exploitation fait également l'objet d'une convention et sera ouverte au public dès avril 2018.

Autres domaines

- Plateforme Lausanne Nature : en partenariat avec le Service des parcs et domaines, la plateforme collaborative visant à promouvoir les actions « nature » de la Ville et à dynamiser la mobilisation des associations et de la population sur la nature en ville, a poursuivi son développement. De nouvelles associations ont rejoint la plateforme et un travail commun a été réalisé pour l'organisation de la « Journée nature en ville » du 20 mai 2017.
- Site thématique développement durable de la Ville de Lausanne : finalisation et lancement du nouveau site thématique « développement durable » sur www.lausanne.ch, en vue d'une meilleure exhaustivité des informations sur les politiques de durabilité de la Commune.
- Création d'un catalogue des subventions développement durable de la Ville, sur le portail « développement durable ».
- Fonds communal pour le développement durable (Fdd) : réception et analyse des demandes, préparation des quatre séances annuelles du comité de pilotage du Fdd, réponses aux porteurs de projets, suivi des dossiers et des finances en collaboration avec la comptabilité de Direction. Dématérialisation de la gestion des dossiers. En collaboration avec le Fonds pour l'efficacité énergétique (Fee), création d'une brochure de communication des activités 2015, 2016, 2017 des deux Fonds.
- Participation à divers groupes de travail interservices, notamment Contrats de quartier, Plateforme Participative, Smart City (projet européen).

UNITÉ ENVIRONNEMENT (ENV)

Au vu des multiples sollicitations dans les thèmes de l'environnement et de la nécessité d'une concertation transversale pour apporter des réponses locales à la population, la Municipalité a mis en place depuis 2006 une organisation constituée d'une instance politique, la Délégation aux risques environnementaux, et d'une entité technique, l'Office de coordination des risques environnementaux (OCRE). Cet office, intégré jusqu'alors au Service de l'urbanisme (URB), est rattaché depuis le 1^{er} janvier 2017 au Secrétariat général et cadastre de la Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture. Afin d'accompagner ce changement administratif et d'orientation stratégique et, dans une volonté de cohérence entre ces missions et la dénomination de cette entité, la Municipalité a validé sa nouvelle dénomination, soit « Unité environnement », abrégée « ENV », en 2017. Deux ingénieurs spécialisés EPF composent cette unité, soit le délégué à l'environnement et son adjoint.

Dans une optique de continuité du travail de cette unité depuis 2006, l'objectif est de créer un centre de compétences et observatoire de l'environnement, en coordination et en complémentarité des services métiers communaux. L'année 2017 a donné lieu à différents projets spécifiques selon les domaines de compétence suivants.

Planification territoriale

D'une part, la dernière version du Plan directeur communal a été adressée au Canton pour un deuxième examen technique. Dans ce cadre, ENV a intégré les éléments environnementaux en lien avec la finalisation de l'évaluation environnementale stratégique et la planification des ressources du sous-sol.

D'autre part, ENV a participé à la définition des prestations en vue de la révision du Plan général d'affectation qui débute concrètement dès 2018.

A l'échelle plus locale, l'unité a conduit plusieurs études ou notices d'impacts sur l'environnement en relation avec l'élaboration des plans de quartier tels que Sévelin, Vallon, Plaines-du-Loup, Coubertin ou Prés-de-Vidy.

Stratégies environnementales

Dans le cadre du groupe de travail interservices lancé en 2017 sur l'adaptation aux changements climatiques, l'Udd et ENV ont mis en place, en étroite collaboration, la première phase du bilan des impacts des changements climatiques. Un questionnaire a été établi et une séance d'information a été organisée avec les représentants des services concernés dans le but de collecter directement auprès des acteurs intéressés les principaux enjeux et impacts des changements climatiques, ainsi que les mesures de lutte et d'adaptation existantes.

Dans le domaine de la protection contre le bruit, l'Unité environnement a finalisé en grande partie les études d'assainissement du bruit routier pour l'ensemble du territoire lausannois, il s'agit ainsi de 88 kilomètres de routes et 11 mandats attribués à cinq prestataires. En coordination avec les services cantonaux et communaux concernés, il s'agira alors de continuer à concrétiser les mesures effectives de réduction du bruit routier et de terminer les procédures en tenant compte des dernières évolutions en matière d'assainissement du bruit routier.

ENV a également été sollicité pour répondre à différentes procédures liées à l'exploitation de l'aéroport de la Blécherette en termes de nuisances et de sécurité, en lien avec la procédure de mise à jour des zones de sécurité et les réponses aux interventions du Conseil communal.

Suivi de l'évolution environnementale

Dans le domaine de la protection de l'air, ENV a mis en évidence l'évolution de la qualité de l'air sur le territoire communal. En coopération avec le Canton, une nouvelle station fixe de mesure de la pollution de l'air a été inaugurée en septembre 2017 sur le parking du vélodrome. Cette station permet de suivre l'évolution de la qualité de l'air localement en continu. En particulier, l'emplacement a été choisi pour permettre la surveillance de la qualité de l'air dans le cadre du développement de l'écoquartier des Plaines-du-Loup.

Promotion de la santé et environnement

En collaboration avec les services concernés, ENV a commencé la récolte d'information concernant le traitement de l'amiante dans les services de la Ville. Un travail est en cours pour identifier et, à terme, optimiser les différents processus actuellement en place dans l'administration pour le traitement de l'amiante (permis de construire, permis d'habiter ou d'utiliser, salubrité des constructions). ENV a également été impliqué aux côtés du Service d'architecture dans les réflexions menées avec le Canton de Vaud sur les rôles et responsabilités respectives de la Ville, du Canton de Vaud, de la Suva et des associations professionnelles des spécialistes de l'amiante.

Soutiens aux services de l'administration

ENV a été sollicitée par les services communaux pour des expertises dans ses domaines de compétences pour des problématiques de bruit de chantier (travaux de nuit à la STEP de Vidy), de bruit de comportement ou de jeux d'enfants (parc du mudac, APEMS de Béthusy), de pollutions des sols (quartiers du Vallon, plantages urbains) ou des séances d'informations sur la protection des sols ou l'assainissement du bruit routier.

Information au public et communication

Avec l'appui des services cantonaux et communaux concernés, ENV a répondu à une vingtaine de plaintes ou questionnements d'habitants lausannois relativement aux nuisances dues au bruit, à la pollution de l'air et aux rayonnements non ionisants essentiellement.

PLATEFORME PARTICIPATION DE LA VILLE DE LAUSANNE ET COMMUNICATION POUR LA DIRECTION

De nombreuses démarches participatives ont été menées ou sont en cours de réalisation dans le cadre de projets de la Ville de Lausanne. Elles permettent d'intégrer les habitants, usagers et associations concernés par ces réalisations et leurs impacts afin de valoriser leur expertise d'usage et de la croiser avec l'expertise professionnelle pluridisciplinaire dans une logique d'enrichissement mutuel.

Afin de « professionnaliser » et mutualiser les forces autour de ces démarches participatives, la Municipalité a décidé, le 9 mars 2017, de formaliser le dispositif « participation » au sein de la Ville de Lausanne, par la création d'une plateforme de « participation » (PFP) pour les démarches participatives lancées par la Ville.

Une collaboratrice spécialisée dans ce domaine été engagée et assure la coordination de la PFP, qui a pour mission de :

- poser les bases d'une stratégie de la participation pour la Commune de Lausanne ;
- partager les expériences de démarches participatives déjà menées ;
- développer des méthodes participatives ;
- offrir aux différents services des outils et soutiens adaptés ;
- assurer la coordination des démarches participatives (de leur conception à leur mise en œuvre et évaluation) ;
- mutualiser les forces pour mener les démarches ;
- assurer une veille scientifique de la participation.

Depuis le mois de juillet 2017, la PFP a assumé les tâches suivantes :

Participation pour les projets de la Ville

- Plaines-du-Loup : accompagnement pour la définition des étapes du processus, de la répartition des rôles et du contenu, participation à des séances de commission, à la rédaction de l'appel d'offre pour les mandataires et architectes paysagistes, et aide à la rédaction du rapport-préavis en réponse au postulat de M. Valéry Beaud et consorts « Une gouvernance participative pour l'écoquartier des Plaines-du-loup » ;
- Pré-de-Vidy : recommandations pour les prochaines étapes ;
- projet de parc naturel périurbain du Jorat : accompagnement pour la définition du contenu et des étapes, cadrage et accompagnement pour le mandataire ;
- plantages : recommandation sur les étapes du projet et le contenu des phases participatives ;
- place de la Riponne : recommandations sur le processus et proposition d'activités participatives ;
- PGA : conseils sur une démarche participative ;
- auberge de Sauvabelin : conseils sur la démarche participative du mois de novembre 2017 ;
- EJQ : conseil sur la participation pour un appel à projets « jeunesse et loisirs » ;
- rédaction d'une base de réflexion sur une politique de l'éphémère pour la Ville de Lausanne.

Participation pour les services

- SLG : accompagnement de la cheffe de service, conception, animation d'un atelier participatif pour tout le personnel du service, puis synthèse et définition des étapes suivantes.

Communication pour la Direction LEA

Un accent a été porté sur l'aide aux services à la structuration et à la rédaction des préavis et rapports-préavis. De plus, une collaboration a été instaurée avec le Bureau de la communication afin d'assurer la rédaction et la relecture des communiqués de presse, courriers, etc.

SERVICE DU LOGEMENT ET DES GÉRANCES (SLG)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Administration

- secrétariat, ressources humaines, juridique, stratégie énergétique, système de contrôle interne
- gérer les tâches administratives liées aux activités de la cheffe de service et de son adjoint
- assurer les prestations liées à la gestion du personnel administratif et d'exploitation
- offrir un soutien juridique dans le domaine du logement
- conduire les projets de rénovation, transformation et assainissement énergétique du patrimoine financier de la Ville selon le préavis N° 2015/50 « Assainissement énergétique des bâtiments sur la commune de Lausanne »
- accompagner, en termes de durabilité et d'économicité, les projets de construction et de rénovation du service
- poursuivre la mise en place du système de contrôle interne pour l'ensemble des processus du service

Comptabilité et informatique

- assurer un support technique et logistique des applications informatiques métiers, également superviser l'informatique du service dans sa globalité
- réaliser toutes les écritures comptables du service ainsi que celles liées aux activités de gérance immobilière dans le cadre de la gestion de ses bâtiments, de ceux de services tiers ainsi que des parcs immobiliers de la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL), de la Société immobilière lausannoise pour le logement S.A. (SILL S.A.) et du Fonds Edouard et Hortense Pache
- établir les budgets, le plan des investissements et réaliser le bouclage annuel des comptes de fonctionnement
- contrôle des incidences financières des notes, des préavis et des rapports-préavis
- administrer et réindexer les droits de superficie distincts et permanents

Statistiques et communication

- élaborer les statistiques nécessaires au suivi régulier de l'évolution du marché du logement
- assurer la mise à jour du Registre cantonal des bâtiments (RCB) et l'application de la Loi sur l'harmonisation des registres (LHR)
- répondre aux obligations fédérales et cantonales en matière de statistique de la construction
- coordonner, mettre à jour et développer les sites Internet et Intranet
- concevoir, collaborer, réaliser des publications, des expositions et des événements pour le service ou la direction LEA

Etablissements publics et édicules

- assumer la gestion et l'entretien des édicules ayant fait l'objet de conventions (nouvelle politique des édicules)
- élaborer une démarche de valorisation des établissements publics appartenant à la Ville et gérés par le SLG (nouvelle politique des établissements publics)

Logement social

- gérer l'inscription aux logements subventionnés et contrôlés conformément à la législation en vigueur
- réviser les conditions d'occupation des locataires des logements subventionnés ou contrôlés conformément à la législation en vigueur
- offrir les prestations d'assistance à la recherche d'un logement subventionné aux candidats locataires éprouvant des difficultés à obtenir un logement adapté à leur situation
- organiser la « Fête des voisins »
- participer à l'élaboration de certains plans de quartier impliquant la participation des habitants
- représenter la Commune dans différentes sociétés immobilières

Gérance immobilière 1

- gérer le parc immobilier de la CPCL comprenant des immeubles du marché libre et des immeubles subventionnés, y compris gérer, pour le compte de la CPCL, les immeubles ex-COLOSA (composés quasi exclusivement d'immeubles subventionnés ou contrôlés) et en assurer la comptabilité
- gérer les immeubles de la SILL S.A.

Gérance immobilière 2

- gérer les immeubles du patrimoine financier de la Ville
- gérer et suivre l'évolution des contrats de droit de superficie
- gérer les places de parc du domaine privé communal et appliquer le plan de mobilité de l'administration communale lausannoise (PML)

Patrimoine administratif

- gérer les immeubles et locaux faisant partie du patrimoine administratif occupés par les différents services communaux ou entités soutenues par la Ville
- assurer l'exploitation technique et le nettoyage des locaux de l'administration communale
- assister les services dans la recherche de solution de location

Section technique

- conduire les projets de construction, rénovation et transformation pour le compte de la CPCL
- conduire les projets de rénovation, transformation et nouvelle construction du patrimoine financier de la Ville

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Bâtiments administratifs (BAD)	41.31	40.06	41.31	39.91
Gérances	42.68	42.64	42.68	40.96
Logement	15.40	15.40	15.40	14.60
Total service	99.39	98.10	99.39	95.47

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Bâtiments administratifs (BAD)	87	40.06	86	39.91
Gérances	73	42.64	68	40.96
Logement	18	15.40	17	14.60
Total service	178	98.10	171	95.47

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Bâtiments administratifs (BAD)	1	1
Gérances	6	6
Total service	7	7

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	15	10
	sortant(s)	entrant(s)
Nombre de transfert(s)	0	0
Total service	15	10

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	
Décès	
Démission	6
Départ à la retraite	7
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	15

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

En 2017, le service a vécu des changements importants et a participé à différents projets :

- le départ à la retraite de l'ancienne cheffe de service au 31 mars 2017 et l'arrivée de la nouvelle cheffe de service le 1^{er} mai 2017 ;
- la mise en location des appartements des Fiches Nord pour le compte de la CPCL et de la SILL S.A. ;
- la participation active au jury-concours des Plaines-du-Loup ;
- 1^{re} participation à la soirée d'accueil des nouveaux habitants lausannois ;
- l'organisation de la démarche participative de Sauvabelin.

Par ailleurs, le service a rédigé ou participé à la rédaction des préavis suivants :

- rapport-préavis N° 2017/05 « Planification, construction de logements et politique foncière. Réponse au postulat de M. Laurent Guidetti "Pour un plan de développement du logement à Lausanne". Réponse au postulat de M. Laurent Guidetti "Sortons les immeubles à vendre du marché spéculatif!". Réponse au postulat de Mme Natacha Litzistorf "Pour une planification du logement à l'échelle de l'agglomération" » ;
- préavis N° 2017/09 « Opération foncière entre les parcelles n° 15'347 et 15'348 - Projet de construction de deux bâtiments « Minergie-P-Eco® », comprenant 58 logements et un parking souterrain de 55 places, sis route de Berne 321, 323, 325 et 327 - Constitution d'un droit distinct et permanent de superficie grevant la parcelle n° 15'347 en faveur de la Société coopérative d'habitation Lausanne – SCHL » ;
- préavis N° 2017/11 « Construction d'un immeuble de 22 logements, au sein du complexe d'immeubles de la Coopérative d'habitation des employés du rail (CHER) sis avenue de Cour 154-156 - Adaptation du droit de superficie distinct et permanent n° 334 - Octroi d'un droit de superficie distinct et permanent » ;
- préavis N° 2017/14 « Caisse de Pensions du Personnel Communal - Démolition et reconstruction de trois immeubles de logements à loyers subventionnés, d'un parking souterrain et d'un abri PCi, sis à la route du Pavement 41 à 63 (43 à 59 futurs) - Octroi des aides publiques prévues par la loi du 9 septembre 1975 sur le logement » ;
- préavis N° 2017/15 « Musée historique de Lausanne - Rénovation et transformation de l'exposition permanente et entretien du bâtiment - Demande d'un crédit d'investissement complémentaire de CHF 495'000.- pour un programme de travaux additionnels » ;
- préavis N° 2017/20 « Projet de construction d'un bâtiment sis avenue de Morges 58 et chemin de Renens 7A, certifié Minergie-P-ECO® dans une démarche de Société à 2'000 watts, comprenant 78 logements dont 27 subventionnés, 27 à loyers régulés et 24 à loyers libres, ainsi que deux locaux commerciaux et 47 places de parc intérieures - Modification de l'état des servitudes grevant la parcelle n° 352 - Constitution d'un droit de superficie grevant la parcelle n° 352 en faveur de l'Entreprise générale Bernard Nicod S.A. - Octroi d'une subvention annuelle linéaire pour 27 logements subventionnés à l'Entreprise générale Bernard Nicod S.A. » ;
- préavis N° 2017/55 « Projet de construction d'un bâtiment sis rue Saint-Martin 10-12-14-16-18, dans une démarche de « Société à 2'000 watts », comprenant 41 logements sociaux, 35 places d'hébergement d'urgence, les locaux de la Soupe populaire et l'Espace, un dépôt d'entretien et des vestiaires pour le Service de la propreté urbaine et le Service des parcs et domaines, un parking souterrain de quinze places de parc voitures et huit places scooters ainsi que cinq places de parc voitures, huit places vélos et cinq places scooters extérieures ».

UNITÉ JURIDIQUE

Préservation du parc locatif

LDTR

Déposés auprès du Bureau des permis de construire (BPC), 780 dossiers de travaux ont été examinés par l'Unité juridique afin d'en vérifier la soumission ou non aux dispositions de la LDTR (loi concernant la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation, ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation). Après analyses, 73 dossiers ont fait l'objet d'un préavis communal durant l'année 2017, dont 37 ont été traités par le Canton de Vaud (par son Service des communes et du logement) et ont abouti à des décisions, touchant 694 appartements totalisant 43'273 m². Parmi ces décisions, 31 dossiers ont porté sur des rénovations et transformations de logements et 6 autres demandes d'autorisation ont concerné la démolition d'immeubles conduisant à la disparition de 55 appartements (2'580 m²). En contrepartie, 65 nouveaux logements (3'277 m²) ont été réalisés. Enfin, un projet a concerné un changement d'affectation. Le coût total cumulé des travaux soumis à la loi s'est monté à CHF 95'346'939.-.

Quant aux loyers des objets soumis au dispositif légal de la LDTR, qui se situaient avant travaux, en moyenne à CHF 183.- le m²/an, ont été remis en location, après rénovation et décisions des autorités, à CHF 229.- le m²/an en moyenne (hausse de 25%).

LAAL

Conformément à l'article 6 de la LAAL (loi concernant l'aliénation d'appartements loués), la Commune a établi 64 préavis autorisant la vente de 64 appartements portant sur une surface totale de 6'462 m². Le montant total des transactions s'est monté à CHF 61'196'000.-, soit un prix de vente moyen de CHF 9'590.- au m².

Autres activités particulières

L'unité juridique a participé à la consultation relative au projet de règlement d'application de la nouvelle loi du 25 octobre 2017 sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL), règlement auquel la Ville a apporté quelques propositions d'amendements qui ont été adoptées par le législateur. Cette loi annule et remplace l'ancienne loi du 4 mars 1985 concernant la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation, ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation (LDTR). La LPPPL entre en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

L'Unité juridique a également poursuivi son étude sur le problème de la location immobilière par le biais des plates-formes informatiques et en particulier d'Airbnb.

Afin de donner suite à un postulat déposé au Conseil communal et à deux postulats déposés au Grand conseil, le SLG a sollicité une collaboration de ses homologues du Service cantonal des communes et du logement ainsi que de la Police du commerce afin d'envisager des synergies, des propositions, voire des solutions et une réglementation afin de cadrer ce phénomène.

STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE

Assainissement du patrimoine financier de la Ville

Dans le cadre de l'assainissement du patrimoine financier de la Ville et du rapport-préavis N° 2015/50 « Vente à l'Etat de Vaud du Palais de Justice de Montbenon - avenue Ernest-Ansermet 2, d'une partie du bâtiment administratif et commercial place de la Riponne 10, et promesse de vente à l'Etat de Vaud de la parcelle agricole n° 222 à Romanel-sur-Lausanne - Réponse au postulat de Mme Florence Germond : "Pour un assainissement énergétique des bâtiments sur la commune de Lausanne grâce aux aides fédérales et cantonales" », l'unité a été chargée des actions suivantes :

- César Roux 16 : développement du projet d'assainissement et dépôt du dossier de permis de construire selon le cahier des charges et le budget défini. Rédaction et négociation du contrat d'entreprise totale avec le consortium en charge des travaux ;
- Praz-Gilliard 7 : développement du projet d'assainissement et dépôt du dossier de permis de construire selon le cahier des charges et le budget défini ;
- Vuachère 6 et 6 bis : développement du projet d'assainissement et dépôt du dossier de permis de construire selon le cahier des charges et le budget défini ;
- Pontaise 15 : développement du projet d'assainissement et dépôt du dossier de permis de construire selon le cahier des charges et le budget défini ;
- Madeleine 1 : développement du projet d'assainissement selon le cahier des charges et le budget défini (dépôt du dossier de permis de construire le 5 janvier 2018) ;
- Industrie 13 : développement du projet d'assainissement selon le cahier des charges et le budget défini (dépôt du dossier de permis de construire le 5 janvier 2018).

Développement immobilier sur des parcelles de la Ville

L'unité suit le développement de projets de rénovation et/ou de densification par des partenaires privés sur les terrains de la Ville. Dans ce cadre, l'unité accompagne le développement du projet en veillant au respect des objectifs financiers fixés par la Ville (loyers, prix du terrain) ainsi qu'aux exigences environnementales. Elle rédige le préavis en partenariat avec la Commission immobilière. En 2017, les projets sur lesquelles l'unité a travaillé sont les suivants :

- construction d'un immeuble de 22 logements au sein du complexe d'immeubles de la CHER, sis avenue de Cour 154-156 (préavis N°2017/11) ;
- construction de deux bâtiments « Minergie-P-Eco® » sur les parcelles n° 15'347 et 15'348 (route de Berne) par la Société coopérative d'habitation de Lausanne (préavis N° 2017/09) ;
- projet de rénovation/densification d'un bâtiment, sis chemin de la Cassinette 17 par la Coopérative Cité Joie (permis de construire obtenu et préavis en cours de traitement).

Accompagnement de projets

L'unité a été sollicitée pour analyser techniquement et économiquement les projets suivants :

- Industrie 6 : décompte final des travaux des investisseurs externes/parcelles Ville ;
- Pavement 41 à 63 : analyse économique ;
- Villa Lavaux : expertise technique et économique, aide à l'établissement du cahier des charges ;
- Escalier-du-Marché 27 : expertise technique et économique, aide à l'établissement du cahier des charges.

SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

En 2017, deux projets ont particulièrement occupé l'unité du contrôle interne. D'une part, l'analyse du patrimoine financier a été complétée par des statistiques réalisées notamment sur la typologie des immeubles de la Ville et sur leur vétusté. Cette analyse se poursuivra en 2018 par la mise en place d'un véritable outil de gestion et de stratégie du patrimoine financier. D'autre part, la description des procédures du service s'est poursuivie sur Optimiso, notamment celles relatives aux prestations réalisées pour la CPCL. A noter que la nouvelle version « Next » de l'application, implémentée durant l'été, a permis une simplification de la gestion de l'outil par son interface unique web et est désormais accessible à tous les collaborateurs du SLG, qui ont reçu une formation ad hoc en décembre 2017.

COMPTABILITÉ ET INFORMATIQUE

Comptabilité

Outre les traitements courants de l'unité, les tâches suivantes ont marqué l'année 2017 :

- l'implication active dans le projet (R)évolution ainsi que dans l'audit du service par le CFL ;
- l'abandon dès le 1^{er} janvier 2017 des paiements par compte interne au profit des factures internes « Goéland » pour les patrimoines financiers et administratifs ;
- mise en place d'une structure comptable spécifique à la gestion des édifices ;
- adaptation du plan des investissements pour y intégrer dès 2017 des investissements du patrimoine financier.

Informatique

Hormis les tâches courantes liées aux applications métiers du service, les activités suivantes ont été développées en 2017 :

- dans le cadre du projet « ISO20022 » ou « harmonisation du trafic des paiements en Suisse », mise en place dans OFIGER des programmes spécifiques permettant de gérer des fichiers de types CAMT pour la lecture des supports BVR, et de générer des fichiers PAIN permettant le trafic des paiements à nos locataires ;
- paramétrage de l'application OFIGER pour faire face à la modification des taux TVA en vigueur dès le 1^{er} janvier 2018 ;
- dans le cadre du projet GIMMO et en collaboration avec le SOI, redéfinition du périmètre du projet lors de groupes de travail métiers qui ont réunis différents services de la Ville ;
- la maintenance et la mise à jour du nouvel intranet du SLG (plate-forme SharePoint), qui se veut convivial et collaboratif, se sont par ailleurs poursuivies cette année.

STATISTIQUES ET COMMUNICATION

Logements vacants

L'enquête annuelle sur les logements à Lausanne menée auprès des gérances à l'attention de Statistique Vaud, montre que le marché reste tendu puisque le taux général d'appartements vacants en 2017 à Lausanne s'élève à 0.4% (contre 0.3% en 2016). A Lausanne comme sur l'ensemble du canton, il est constaté qu'une légère détente s'amorce, bien que restant encore très éloignée d'un marché équilibré, qui oscille généralement entre 1.5% et 2% de logements libres à louer.

Registre cantonal des bâtiments (RCB) et statistique de la construction (BauStat)

Le parc de logements lausannois totalisait, en décembre 2017, 77'703 logements dans 8'544 bâtiments dûment recensés et mis à jour dans le RCB par le SLG. Les mises à jour sont effectuées en flux continu, avec une clôture trimestrielle exigée par l'Office fédéral de la statistique (OFS), dans le cadre de la statistique fédérale de la construction.

A titre de comparaison, le parc de logements subventionnés à Lausanne s'élevait à 7'608 logements, ce qui représente 9.8% du parc total, et le parc géré par le SLG (Ville, CPCL et SILL S.A.), 4'903 logements, soit 6.3%.

A fin décembre, la statistique de la construction a révélé une augmentation nette de 1'852 logements livrés ou en chantier, le nombre effectif brut atteignant 2'225 logements si l'on fait abstraction des 373 qui ont été démolis sur la même période. La part de nouveaux logements construits ou en chantier, sur des parcelles publiques ou en partenariat public-privé et relevant du programme 3'000 logements, correspond à 43% et représente 964 nouveaux logements (306 subventionnés, 479 contrôlés et 179 en marché libre), auxquels s'ajoutent encore 660 chambres d'étudiants. La statistique de la construction permet également de distinguer le nombre de logements construits dans des nouveaux bâtiments (1'837 ou 83 %) de ceux créés dans des bâtiments déjà existants (388 ou 17%). Dans le même intervalle, 36 nouveaux logements ont par ailleurs été aménagés suite à des changements d'affectation.

A titre de comparaison, en 2016, 2'616 logements ont été construits ou étaient en chantier, contre 2'225 en 2017, ce qui révèle un fléchissement sur le plan constructif d'environ 15%.

Harmonisation des registres (LHR)

L'harmonisation des registres consiste à établir un lien univoque entre chaque personne inscrite au Contrôle des habitants et chaque logement défini par des identifiants fédéraux (EGID/EWID) dans le RCB (Registre cantonal des habitants). Hormis la transmission de ces identifiants aux gérances pour qu'elles les fassent figurer sur les baux, une numérotation de localisation (NAL) est transmise aux SIL pour une utilisation administrative et opérationnelle, ainsi qu'aux architectes lors de leur dépôt de demande de permis pour qu'ils les fassent figurer sur leurs plans, de l'obtention du permis jusqu'à la matérialisation sur les portes et boîtes aux lettres, en fin de chantier.

Communication

Sur le plan de la communication, les pages Internet et Intranet sont toujours les outils privilégiés pour informer sur les prestations courantes et sur les nouveautés du Service.

La séance d'accueil des nouveaux habitants, organisée par la Municipalité et à laquelle le SLG a participé en novembre 2017, a permis par ailleurs de réaliser un document illustrant l'ensemble des prestations, également accessibles depuis Internet.

Mentionnons encore que sur le plan de la communication, une consultation populaire a été menée par le biais des réseaux sociaux de la Ville, du site Internet, de flyers et d'une après-midi d'échanges sur le site de Sauvabelin, qui fait l'objet d'une réflexion quant au devenir de ces deux établissements publics.

En 2017, l'immeuble Chailly 10-12, propriété de la CPCL et de la Caisse de pension de la Banque Cantonale Vaudoise a par ailleurs fait l'objet d'une inauguration conjointe en juin 2017.

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET ÉDICULES

Figurant dans le programme de législature, autant les édicules que les établissements publics font l'objet d'une attention particulière par la réflexion et la formalisation de politiques ad hoc.

Pour les édicules, il s'agit de « les valoriser dans l'espace public et d'y développer des activités, en particulier dans le domaine culturel ou des métiers de bouche ». Le SLG assume, depuis 2017, la gestion et les frais de rénovation et d'entretien des édicules qui ont fait l'objet d'une convention, soit : le Montriond, les Arches 13-16, I Lake Lausanne, la Terrasse des Grandes-Roches, la Milanette, la Cabane.

Pour les établissements publics, il s'agit de «poursuivre la politique de mise en valeur des établissements publics appartenant à la Ville, à chaque renouvellement de bail, afin d'assurer un accueil de qualité ainsi qu'une restauration inventive et conviviale proposant des produits du terroir».

Aujourd'hui, trois établissements sont fermés. Il s'agit du café du Barbare aux Escaliers-du-Marché, de l'Auberge de Saubavelin, et de l'ancien restaurant Mövenpick à la Riponne. Compte tenu que chacun de ces établissements nécessite d'importants travaux, une réflexion est menée sur la meilleure façon de les orienter et de les valoriser. Dans le cadre de cette nouvelle politique, travailler prospectivement et de manière plus transversale - entre les différentes unités du SLG, entre services de l'administration communale et avec des partenaires extérieurs - est pratiqué et commence à porter ses fruits tant sur le plan du contenu que du contenant.

LOGEMENT SOCIAL – OFFICE COMMUNAL DU LOGEMENT (OCL)

Inscriptions aux logements subventionnés

2'754 dossiers ont été réceptionnés en 2017 (dont 66% de nouvelles inscriptions), ce qui représente une légère hausse par rapport à l'année précédente. Le nombre de baux passés est également en hausse de 16%, soit 674 baux. Cette double hausse fait encore en partie suite à l'entrée en vigueur d'un nouveau barème au 1^{er} janvier 2016, entraînant un surplus de résiliations, donc de logements vacants/rotation des baux et attisant également la demande. Le nombre de 10'278 visiteurs a très légèrement diminué, toutefois 80% des demandeurs ressentent le besoin de déposer leur dossier au guichet plutôt que de l'envoyer par mail ou par poste.

Révision des conditions d'occupation

Le bureau de la révision a contrôlé la situation de 2'014 locataires, et 115 baux ont été résiliés. Sur les 115 baux résiliés, 74 avaient un dépassement du revenu déterminant, 35 étaient en sous-occupation notoire et 6 ne se sont pas présentés. Le nombre d'audiences a fortement diminué, 39 en 2017 à la suite de l'introduction de la Convention. En effet, 25 conventions ont été établies afin d'éviter une première audience qui, la plupart du temps accordait systématiquement un délai de prolongation d'une année. Un nombre de 58 locataires, dont les ressources dépassent le plafond de revenus mais entrent dans la limite autorisée (20%), se sont vus notifier un supplément de loyer. Pour finir, 83 locataires ont vu leurs subventions partiellement ou totalement supprimées.

Cellule logement

71 nouvelles demandes de soutien ont été soumises à la cellule logement et 66 ménages ont bénéficié d'un suivi actif. En marge de ces dossiers, plusieurs interventions ont été nécessaires en faveur de ménages en difficulté dans le cadre des procédures en Préfecture liées aux résiliations par l'OCL. Enfin, la collaboration de la cellule logement avec le SSL dans le projet « César-Roux 16 » s'est achevée avec satisfaction début 2017 et a permis le relogement des occupants de l'immeuble dans les délais souhaités.

Actions de quartiers – Fête des voisins

La 13^e édition de la Fête des voisins s'est caractérisée par un nouveau formulaire d'inscription en ligne et la livraison à domicile du kit apéritif. Celui-ci a été remarquable et très apprécié des organisateurs. Un partenariat avec City Management et la FRACP (Fédération romande d'agriculture contractuelle de proximité) s'est matérialisé cette année sous la forme d'un concours photos. L'édition du 19 mai 2017 a enregistré 341 fêtes, totalisant un peu plus de 8'000 participants.

GÉRANCES IMMOBILIÈRES

Gérance immobilière 1 (CPCL / ex-COLOSA / SILL S.A.)

Dans un contexte d'assouplissement de la pénurie de logements vacants, le patrimoine de la CPCL (y compris ex-COLOSA), qui compte 4'250 logements, a enregistré environ 400 mutations de locataires.

L'année 2017 a surtout été marquée par la continuation de la mise en location des immeubles du quartier des Fiches Nord ainsi que celle de l'immeuble sis à l'avenue de Chailly 12. A fin décembre 2017, seuls dix logements n'ont pas encore trouvé preneurs aux Fiches Nord mais l'ensemble des objets sis à l'avenue de Chailly 12, inclus les commerciaux, ont été loués.

Gérance immobilière 2 (Patfin / DDP / Pml)

- le patrimoine financier, qui compte 729 logements, a enregistré 67 mutations de locataires;
- le restaurant du Lac de Saubavelin - fermé pour cause de rénovation; une démarche participative a été initiée afin de remettre sur le marché un établissement conforme aux attentes des publics cibles;
- pour la quatrième année consécutive, la Grenette et la halte-jeux ont animé le secteur nord de la place de la Riponne;
- un édicule a été réhabilité et transformé en petit établissement public convivial (le Montriond, sis à l'avenue Dapples);
- sur le site des anciens abattoirs, la patinoire « Malley 02 » est opérationnelle et permet la pratique des sports de glace.

PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Gestion technique

La mission d'entretien courant et les travaux spéciaux se sont poursuivis, tout en absorbant les divers et imprévus. Parmi les importants projets et travaux réalisés, il convient de citer les objets suivants :

- Genève 52 : nouveau dossier de permis de construire pour l'aménagement de locaux à titre provisoire (3 ans) pour les besoins du SSL (Bureau des réservations et l'Espace) sans la Soupe populaire (Fondation Mère Sofia);
- Port-Franc 22 : avant-projet et projet d'aménagement de l'unité commune ORP/CSR;
- Berne 50 : reprise d'une structure d'accueil de la petite enfance après transformation du collège de Petit-Vennes - préavis N° 2014/81 « Transformation du collège de Petit-Vennes à la route de Berne 50 en une structure d'accueil de la petite enfance de 44 places »;
- Pierrefleur 72 : reprise d'une maison de quartier après réaffectation et transformation de la Maison du Désert - préavis N° 2015/38 « Réaffectation et transformation de la Maison du Désert en Maison de quartier »;
- Boissonnet 1 : transformation d'une nurserie en APEMS de 24 places pour les besoins du SAJE;
- Maupas 47 : assainissement de l'installation de chauffage de l'immeuble abritant les AVL;
- Signal 2 : amélioration des conditions d'ambiance des salles d'exposition en remplaçant deux installations à gaz par une seule production d'eau glacée, installations de deux batteries de chauffage post-traitement pour déshumidifier l'air en été, adaptation de la régulation pour la gestion du traitement et des conditions;
- Mon Repos 1 : modernisation du processeur incendie et de ses moyens d'alarme avec reprise de toute la détection existante;
- Théâtre 12 : peinture des quatre sas de l'entrée principale de l'opéra ainsi que le nettoyage du revêtement de façade en marbre et granit de l'entrée principale;
- Vallée de la Jeunesse 1 : suivi du projet d'agrandissement de l'Espace des inventions;
- Vallée de la Jeunesse 13 : travaux de réaménagement extérieur;
- Vigie 6 : rénovation des douches et WC;
- Prairie 40 : construction d'un immeuble sur le terrain d'aventures de Malley;
- Boissonnet 43 - CPE de Boissonnet : travaux de transformation de la buanderie (vitrages, porte, menuiserie et peinture) pour la mise aux normes anti-feu ECA;
- Vers-chez-Bonjour 10 - EM les Chevalleyres : création d'un nouveau local sanitaire de quatre douches à l'étage, remplacement des conduites d'alimentation et de distribution de l'eau chaude et froide de la cuisine, remplacement complet du système de fermeture (mise en passe);
- Vallonnette 12 - maison de quartier de Chailly : rénovation complète des parquets huilés du rez-de-chaussée;
- Dapples 50 - maison de quartier Sous-Gare : remplacement des faux-plafonds et de l'isolation phonique de la salle polyvalente du réfectoire;
- Planemard - école à la montagne de Planemard : travaux de transformation des locaux sanitaires des moniteurs, remplacement complet du système de fermeture (mise en passe);
- Frasses 54 - école à la montagne de la Barboleuse : projet de mise en séparatif des eaux claires et des eaux usées;
- Pierrefleur 72 - MQ du Désert : suivi du projet et de la construction;
- Ernest-Ansermet 3 - Casino de Montbenon : rafraîchissement total de la salle des fêtes et du salon (ex salon-bleu), rénovation des chambres froides;
- Camping 3 - Camping de Vidy : remplacement du contrôle d'accès du parking (solde), remplacement de la production d'eau chaude sanitaire, mise en conformité de l'électricité, études pour la rénovation des salles d'eau;
- Chaucrau 8 : remplacement de la production de chaleur;
- Port-Franc 18 : étude sur l'aménagement des réceptions;
- Théâtre 6 : suivi des problèmes de production de chaleur;
- Tour de l'Ale : installation de l'éclairage extérieur et intérieur de la Tour (en partenariat avec SIL);
- Bergières 7-9-11 : partenariat pour la mise en valeur de la signalisation générale de la Collection de l'Art Brut, remise en état du muret perron sud (en coordination avec le SIPaL), réfection de la peinture d'espaces d'exposition et suivis de l'audit « énergétique »;
- Terreaux 33 : traitement de l'isolation phonique de certains locaux.

Dans le cadre du programme Emplois Temporaires Subventionnés Lausanne (ETSL), nous avons accompagné deux stagiaires en qualité de dessinateur-architecte.

Concernant les projets d'investissement, le SLG a participé à la rédaction du préavis suivant :

- Préavis N° 2017/55 « Projet de construction d'un bâtiment sis route Saint-Martin 16-18, dans une démarche de "Société à 2'000 watts", comprenant 41 logements sociaux, 35 places d'hébergement d'urgence, les locaux de la Soupe populaire et l'Espace, un dépôt d'entretien et des vestiaires pour le Service de la propreté urbaine et le Service des parcs et domaines, un parking souterrain de quinze places de parc voitures et huit places scooters ainsi que cinq places de parc voitures, huit places vélos et cinq places scooters extérieures ».

Unité d'exploitation et de nettoyage

Cette unité a fourni un appui précieux et efficace dans la réalisation, entre autres, des projets :

- nettoyages à fond de : Chauderon 5 suite à la fin de bail; Chauderon 7 du 1^{er} au 5^e étage de tous les sanitaires; Chauderon 9 du niveau E1 des bureaux de la comptabilité de direction, du 2^e au 4^e étage de 39 bureaux; Côtes de Montbenon 7 pour accueillir la comptabilité de direction; Figuiers 28 décapage des escaliers;
- nettoyages des vitres de : Ale 31 au 2^e étage, Chauderon 11, Sallaz 4, Echallens 2A, Côtes-de-Monbenon 7, Figuiers 28, Genève 52, Maupas 34, Navigation 10, Riponne 10 et Sévelin 46;

- exploitation : divers travaux d'aménagement et dépannage à Chauderon 4, 7, 9 et 11 et à Port-Franc 18 ; remplacement des agencements de cuisine et supervision du projet de remplacement des groupes froids, installation du système d'adoucisseur, remplacement des batteries de l'onduleur ; suivi et maintenance des installations techniques (extincteurs, groupe de secours, remplacement des filtres des éjecto-convecteurs, ascenseurs, remplacement de la supervision, humidificateurs, etc.) ; coupure générale du réseau électrique pour déterminer les consommations de l'onduleur et de la génératrice.

Cette unité accueille régulièrement plusieurs stagiaires dans le cadre du programme des ETSL.

Secrétariat et location

Outre les prestations courantes, l'unité a mené à terme les actions suivantes :

- gestion immobilière : analyse de baux, conventions pour les services SAJE, ST et SEP+S ; établissement d'avenant pour les services et convention de prêt à usage ; mutations dans l'outil métier de gestion ; diverses recherches de locaux pour les services ; analyse et conclusion de baux pour les services (Port-Franc 22, Sévelin 8 et 14 et Ale 31) ; soutien des services dans les démarches administratives avec les régies ; mise à jour et mutations dans l'outil métier des données à la suite du changement de Municipalité et ensuite par la création de nouveaux services ECO et SGLEA-C ; établissement et envoi des budgets à l'ensemble des services ;
- gestion des badges : en plus de la gestion courante, la rocade des comptabilités de direction LEA et SCS a nécessité des modifications ;
- cantine de Sauvabelin : gestion de 22 locations, dont cinq gratuites selon note à la Municipalité, et une annulation après envoi du contrat et paiement de l'avance.

SECTION TECHNIQUE

La section technique a été fortement sollicitée cette année au vu du nombre très important de projets en cours, tant pour la Ville de Lausanne, pour la CPCL, que pour le patrimoine ex-COLOSA.

Pour le patrimoine de la Ville de Lausanne

La section technique a poursuivi, grâce au crédit-cadre 4^e étape, les travaux de rénovation des bâtiments suivants :

- Riponne 10 : suivi des travaux pour la création d'un café-restaurant avant suspension du projet pour une nouvelle affectation ;
- Blécherette 2 : assainissement de la chaufferie et étude pour l'aménagement d'un WC handicapé ;
- Menthon 8 : établissement d'un projet de rénovation de l'enveloppe et d'aménagements intérieurs de l'immeuble ;
- Auberge du Lac de Sauvabelin : poursuite des études pour le développement du projet de rénovation des installations techniques et des terrasses, jusqu'à la suspension du projet (nouvelle politique des établissements publics) ;
- Tour 4 – Pré-du-Marché 9b : études pour l'assainissement de la chaufferie ;
- Escaliers-du-Marché 27 : suite des études pour la restauration des façades jusqu'à la suspension du projet en vue de la rénovation totale de l'immeuble.

Grâce au crédit-cadre du Service des routes et de la mobilité, la section technique a également dirigé les travaux suivants :

- Bois-de-Vaux 36-40 : réfection du parking et des accès.

Finalement, au travers du budget annuel, la section a mené à bien les travaux suivants :

- Berne 302 au Chalet-à-Gobet : étude pour la reconstruction de la ferme des anciennes écuries. Des travaux préliminaires de sécurisation ont été réalisés et le permis de construire a été délivré en novembre 2016. Le chantier est en cours avec une mise hors d'eau effectuée fin 2017 pour la ferme.

La section technique a également appuyé administrativement l'unité traitant l'assainissement du patrimoine financier.

Pour le patrimoine de la CPCL

Plusieurs chantiers de rénovations lourdes ont été menés ou sont en cours :

- Chauderon 7-9-11 (5^e étape phase C) : études pour la mise en conformité incendie du parking public ;
- Chauderon 9 : études pour le remplacement du groupe de secours ;
- Centrale 30 : appel d'offres mandataires pour la 1^{ère} phase d'étude en vue d'une rénovation complète de l'immeuble ;
- Chauderon 7-9-11 (6^e étape phase 2) : études pour le remplacement de la production de froid ;
- Genève 52 : assainissement de la chaufferie et études pour la réfection des toitures ;
- St-Martin 33 : études pour le remplacement de la ventilation ;
- réalisation d'un nouvel immeuble de 40 logements avec surfaces commerciales à l'avenue de Chailly 10-12, en partenariat avec la Caisse de pensions de la Banque Cantonale Vaudoise ;
- construction de huit immeubles totalisant 133 logements dans le quartier des Fiches Nord, nécessitant un investissement intense. Six bâtiments ont déjà été livrés entre octobre et décembre 2016. La remise totale des huit immeubles a été effectuée début 2017 ;
- suivi du projet de la Maison du livre et du patrimoine (MLP), en partenariat avec la direction générale de projet et le bureau d'aide à la maîtrise de l'ouvrage, dans le cadre des différentes procédures judiciaires et administratives en cours envers le barreau routier Vigie – Gonin, le plan de quartier et le permis de construire de la MLP.

Pour le patrimoine CPCL – ex-COLOSA

Plusieurs dossiers sont ouverts :

- route du Pavement 41 à 63 : adoption par le Conseil communal du préavis pour le subventionnement des loyers de trois immeubles « Minergie » de 99 appartements, permettant le démarrage du chantier en 2018 ;
- rue de la Borde 45-47-49-49 bis et rue des Crêtes 26-28 : obtention du permis de construire pour la rénovation lourde avec isolation des enveloppes ; envoi et retour de la plupart des soumissions pour le démarrage du chantier en 2018 ;
- parcelle n° 2052, sise rue de la Borde et rue des Crêtes : suite aux remarques formulées par ARCH et URB, dépôt d'une deuxième demande d'autorisation préalable d'implantation (API) d'un immeuble de logements « Minergie » de 65 appartements.

Pour la mise à jour du plan des investissements 2018-2028 de la CPCL, la section technique a réalisé des scénarios EPIQR portant sur la rénovation d'une vingtaine de bâtiments.

SERVICE D'ARCHITECTURE (ARCH)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Les missions confiées au Service d'architecture sont les suivantes : direction d'opérations de construction, études diverses, contrôle de mandats, gestion de procédures d'appels d'offres et de concours, conseils techniques et juridiques aux services communaux maîtres d'ouvrages, inspection des constructions, prestations de conseil en matière du droit des marchés publics dans le domaine de la construction.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration architecture	7.00	7.00	6.70	5.80
Section analyses et inspection	8.20	8.10	8.20	8.20
Section études et construction	15.30	14.00	15.20	14.00
Total service	30.50	29.10	30.10	28.00

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	- 0.40

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration architecture	9	7.00	7	5.80
Section analyses et inspection	9	8.10	9	8.20
Section études et construction	15	14.00	15	14.00
Total service	33	29.10	31	28.00

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Section études et construction	1	1
Total service	1	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	3	1
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
Total service	3	1

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	3

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Durant l'année 2017, le Service d'architecture a été impacté par plusieurs absences, dont certaines de longue durée, et des changements organisationnels. Ils ont été ressentis par l'ensemble du personnel du service, en termes de charge de travail.

En 2017, le service a accueilli cinq stagiaires dessinateur-trice en bâtiment pour des durées de trois jours, et huit stagiaires pour une journée. Ces jeunes ont été accompagnés dans la découverte du métier par un collaborateur chef de chantier.

ORGANISATION

Le système de management de la qualité du Service d'architecture a été développé au niveau opérationnel et managérial durant l'année 2017, notamment au travers de la formalisation et de la standardisation des processus de gestion des risques et opportunités, et de gestion de projet. Les documents de gestion de projet, incluant des modèles et exemples, sont mis à disposition des services maîtres d'ouvrage et des mandataires externes au travers du « Guide du mandataire » accessible depuis le site Internet de la Ville.

En mars 2017, le service a passé le dernier audit de surveillance ISO 9001:2008 de ses activités. Aucune déviation n'a été identifiée, ce qui a ainsi confirmé la mise œuvre et l'entretien appropriés d'un système de gestion et d'amélioration continue pour la direction du service.

Concours

La cheffe du service et l'architecte de la Ville adjointe ont participé en tant que membre professionnel du jury aux opérations suivantes :

Maîtres d'ouvrages (MO), autres :

- Diverses sociétés simples (Société immobilière lausannoise pour le logement S.A. SILL S.A., Société Coopérative d'habitation Lausanne SCHL, Société coopérative Logement idéal) pour la réalisation des pièces urbaines A, B, C, D et E, dans le cadre des projets de construction de logements et de surfaces d'activités dans le quartier des Plaines-du-Loup.

Conseils stratégiques pour le concours suivant :

- Objets publics Plaines-du-Loup (pièces urbaines).

Conseils de fondation et groupes de travail

La cheffe du service a participé aux conseils des fondations suivantes :

- Pro Habitat ;
- Fondation lausannoise pour la construction de logements (FLCL) ;
- Fondation recherche concours d'étude (Forschung Planungswettbewerbe).

Suite à un renouvellement des membres des conseils de fondation pour la législature en cours, la cheffe de service a terminé sa participation à Pro Habitat et à la FLCL en fin d'année.

La cheffe du service a participé aux groupes de travail suivants :

- Commission paritaire pour le personnel communal (COPAR) ;
- Comité de pilotage (COPIL) Métamorphose ;
- Cellule de coordination Pôle Gare.

Amiante

La gestion du groupe « amiante » continue à être suivie par le Service d'architecture, en étroite collaboration avec l'unité ENV. Aucune intervention liée à un assainissement d'urgence n'a été nécessaire.

Développement durable

Le Service d'architecture est sensible au thème de la construction durable. L'adjoint de la cheffe de service, chef de la section Etudes et constructions, est membre en tant que représentant d'un service constructeur d'un maître d'ouvrage public :

- du comité de l'association Eco-Bau ;
- du groupe de développement durable du SIPaL ;
- du comité de révision de la norme SIA 430 Gestion des déchets de chantier.

MARCHÉS PUBLICS

Le centre de compétences des marchés publics conseille et renseigne les services communaux confrontés aux procédures marchés publics. Il les accompagne pour les questions juridiques et administratives. Ce centre de compétences est aussi l'organe qui gère, au sein de la Ville, les problématiques liées à la plateforme informatique de publication des appels d'offres Simap.

Suite au départ de la déléguée aux marchés publics et à l'audit interne réalisé par le Contrôle des finances de la Ville de Lausanne (CFL), le centre de compétences a été réorganisé et est, depuis le 1^{er} septembre 2017, rattaché à l'Unité conseil juridique de la Ville.

Le Service d'architecture continue de conseiller les services Maîtres d'ouvrage dans le domaine des marchés de construction. À ce jour, il continue également de gérer, au sein de la Ville, les problématiques liées à la plateforme informatique de publication des appels d'offres.

En 2017, le Service d'architecture a enregistré deux recours en matière de marchés publics :

- un premier recours contre une décision d'adjudication dans le cadre du Stade de la Tuilière. Ce recours a été retiré suite à un accord trouvé entre les différentes parties ;
- un second recours contre une décision d'exclusion d'une offre pour des motifs formels dans le cadre de la construction du stade de la Tuilière. Le recours a été rejeté par la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal.

Le projet conséquent de révision des conditions générales de la Ville, datant de 1977, dirigé par la cellule marchés publics et la section Etudes et constructions en collaboration avec d'autres services, a été finalisé fin 2017.

ÉTUDES ET CONSTRUCTIONS

La section études et constructions met ses compétences à disposition des services communaux maîtres de l'ouvrage (MO). Les prestations fournies comprennent pour l'essentiel :

- le conseil et l'accompagnement stratégique des services communaux maîtres de l'ouvrage ;
- les études de faisabilité et de potentiel ;
- l'organisation de concours d'architecture ou d'investisseurs ;
- la mise en place d'appels d'offres pour différents marchés (prestations, services) ;
- la représentation du Maître de l'ouvrage, le suivi de mandats externes, la coordination et la gestion de projets de construction (pilotage) ;
- la planification, l'étude de projets, la réalisation et la direction de travaux pour les mandats internes ;
- des expertises ;
- le suivi des travaux de garantie.

La section études et constructions possède une grande compétence dans la gestion de projets et dans la direction de projets de construction. L'ensemble de ses processus et documents de travail sont tenus à jour régulièrement par les collaborateurs et font partie du système qualité du service, certifié ISO 9001.

Les affaires traitées par la section études et constructions sont de nature extrêmement variée dans le type de programme et l'échelle des projets. Il peut s'agir de la construction d'un nouveau stade, de la transformation d'un bâtiment à haute valeur patrimoniale ou de la mise en conformité d'une école. Les collaborateurs sont appelés à déployer toutes leurs compétences pour diriger et accompagner les projets dans le respect des coûts, de la qualité et des délais.

La section est consultée par les Maîtres d'ouvrages des services communaux en amont du lancement d'un projet, pour les conseiller dans la détermination de leurs objectifs et étudier la faisabilité de leurs intentions. Ces prestations représentent 50% des affaires traitées en interne et ne sont financées par aucun crédit. Il est clairement démontré que sollicitée à temps, la section peut ainsi apporter une réelle valeur ajoutée aux réflexions autour du projet pour garantir sa réussite.

Ainsi, les études de faisabilité pour fixer les objectifs des futurs concours sont réalisées au sein de la section et ont abouti en 2017 au lancement des concours pour la construction de nouveaux locaux scolaires et d'une salle de gym VD 2 au collège du Belvédère et pour la création de 12 classes supplémentaires au collège de Béthusy, qui verront leurs lauréats désignés en 2018.

De même, le service a préparé et lancé plusieurs appels d'offres pour des prestations de mandataires pour des projets importants tels que la rénovation de la salle Apothéloz du théâtre de Vidy, pour la transformation du stade de la Pontaise pour Athletissima et pour la rénovation du collège de St-Roch. Ces procédures conduiront en 2018 à des affaires externes pilotées par nos chefs de projets.

Si le nombre d'affaires traitées par la section est resté stable en 2017, le volume financier des crédits votés gérés par les responsables de projets a augmenté de 50%. Cela est principalement dû au démarrage des études du projet du collège de Riant-Pré, du chantier du stade de football de la Tuilière et à la poursuite du chantier du centre sportif de la Tuilière.

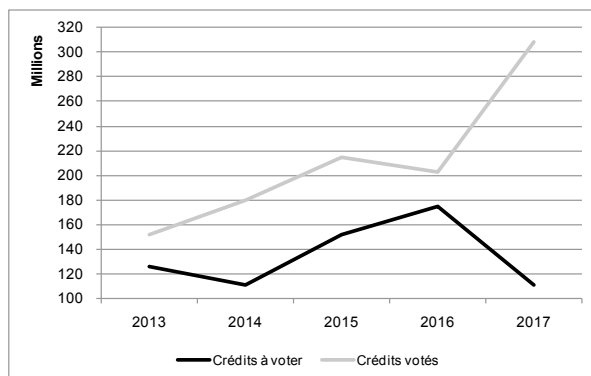
Etat du financement des affaires traitées

A la fin de l'année, la section études et constructions gérait un portefeuille de CHF 419'850'000.-. La section suit 87 affaires dont 80 en activité et sept en suspens. Les mandats actifs sont les projets en cours avant bouclage des comptes.

	2017	2016
Affaires en portefeuille	CHF	CHF
Crédits à voter	111'476'000.-	174'975'000.-
Crédits votés (travaux en cours)	308'374'000.-	202'655'000.-
Total	419'850'000.-	377'630'000.-

L'augmentation de 50% des crédits votés est due principalement au démarrage des études du collège de Riant-Pré, des chantiers du stade de football et du Centre sportif de la Tuilière.

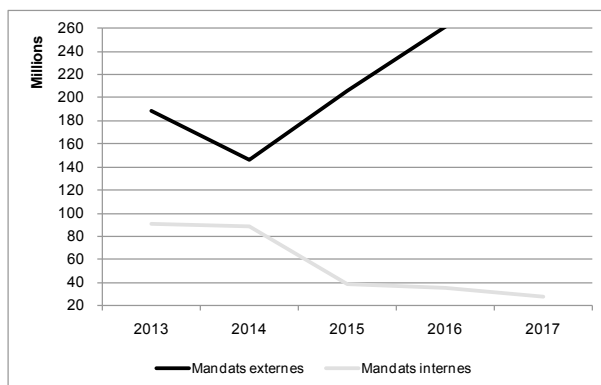
Progression du financement des affaires traitées ces cinq dernières années



Répartition de l'ensemble des mandats

	2017		2016	
	Nb	CHF	Nb	CHF
Mandats externes (bureaux privés)	44	335'671'000.-	44	261'777'000.-
Mandats internes (Service d'architecture)	43	27'828'000.-	40	35'008'000.-
Total	87	363'499'000.-	84	296'785'000.-

Progression de l'ensemble des mandats ces cinq dernières années



Mandats actifs

	2017		2016	
	Nb	CHF	Nb	CHF
Mandats externes (bureaux privés)	40	288'171'000.-	37	203'672'000.-
Mandats internes (Service d'architecture)	40	20'203'000.-	39	19'008'000.-
Total	80	308'374'000.-	76	222'680'000.-

Les affaires suivies comprennent des projets de diverses importances financières.

De manière générale, les affaires de grande importance financière sont confiées à des mandataires externes, qui nécessitent toutefois un pilotage et une coordination par les architectes / chefs de projet de la section. La charge de travail varie en fonction de la complexité du mandat et des compétences des mandataires.

La situation des projets les plus importants au 31 décembre 2017 se présente comme suit :

Concours

- Voir sous « Organisation ».

Projets à l'étude

Mandats externes :

- collège de l'Eglantine – extension ;
- Lausanne, WC publics RM – assainissement ;
- collège de Montoie - étude de faisabilité, rénovation ;
- collège de Montblesson – transformation en CVE ;
- théâtre de Vidy – extension ;
- centre sportif de la Vallée de la Jeunesse – rénovation ;
- cinéma Capitole – rénovation ;
- collège des Fiches – construction ;
- Palud 5 – assainissement énergétique ;
- Palud 10-11 – assainissement énergétique ;
- César-Roux 5 – assainissement énergétique ;
- Aloys-Fauquez 1 – assainissement énergétique ;
- Rama II – construction d'un bâtiment de service multi-usages ;
- collection de l'Art-brut – étude exploratrice ;
- collège St-Roch – assainissement du bâtiment ;
- stade de la Pontaise - Athletissima.

Mandats internes :

- Floréal, Cour 14 – rénovation des vestiaires ;
- cimetière du Bois-de-Vaux – transformation ;
- collège de Béthusy – six classes provisoires ;
- Clos-des-Abbeyes, accueil – avant-projet ;
- CVE la Chenille - étude d'agrandissement ;
- centre funéraire de Montoie - assainissement du bâtiment et rénovation des fours ;
- Malley chaufferie – étude préalable ;
- Château de Rochefort, annexe – avant-projet ;
- SALV – couverture pont-roulant ;
- maison de quartier des Plaines-du-Loup – études ;
- ferme de Rovéréaz - conseil stratégique pour développement à long terme ;
- collège de la Barre – étude de faisabilité ;
- Louve 1 – création d'une main courante ;
- BIP – transformation halte garderie-bureaux.

Projets d'exécution, en chantier, en fin de travaux et en exploitation

Mandats externes :

- musée historique – transformation de la muséographie et création d'une buvette ;
- stade de football de la Tuilière – construction ;
- centre sportif de La Tuilière – construction de neuf terrains de football et vestiaires ;
- maison du Désert – transformation du bâtiment en Maison de Quartier ;
- terrain d'aventures, Prairie – suivi du mandat ;
- collège de Petit-Vennes – transformation en centre de vie enfantine (CVE).

Mandats internes :

- Boissonnet – agrandissement de l'APEMS ;
- Vallée de la Jeunesse, espace des inventions – création d'un local ;
- refuge de Sauvabelin – construction nouvelle ;
- Boscal – assainissement et transformation du hangar et des dépôts ;
- Montheron – local vestiaires pour le SPADOM.

Projets terminés (phase suivi des garanties)

Mandats externes :

- Bellerive plage – assainissement des installations techniques ;
- Béthusy – construction d'une salle VD3 et d'un APEMS ;

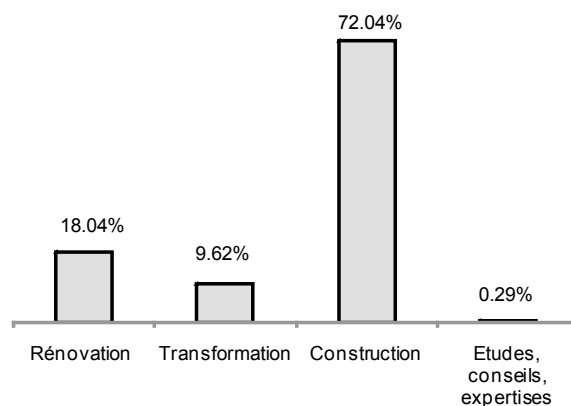
- rue Neuve 2 – rénovation, transformation de l'immeuble ;
- place du Port d'Ouchy – transformation rénovation des cabanons ;
- St-Roch – assainissement de la salle de gym.

Mandats internes :

- centre d'aviron – rénovation-transformation ;
- collège de Béthusy – assainissement-transformation ;
- collège de Montoie – construction de quatre classes préfabriquées ;
- collège de Vers-chez-les-Blanc – construction de quatre classes préfabriquées ;
- Montétan – assainissement du bâtiment ;
- collège de Chandieu – construction de six classes préfabriquées ;
- Denantou – vestiaires pour le SPADOM.

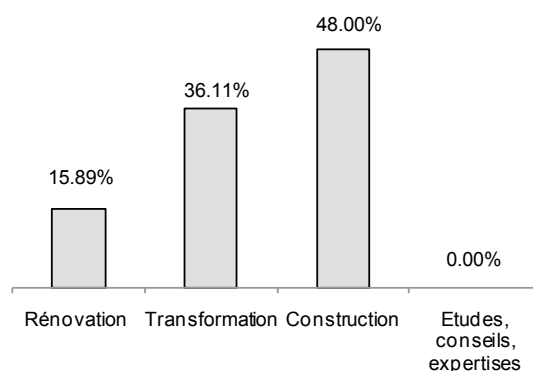
Nature des mandats actifs : mandats externes (bureaux privés)

	2017		2016	
	Nb	CHF	Nb	CHF
Rénovations	13	52'000'000.-	8	31'850'000.-
Transformations	7	27'725'000.-	7	24'330'000.-
Constructions	12	207'610'000.-	15	147'369'000.-
Etudes, conseils, expertises	8	836'000.-	7	123'000.-
Total	40	288'171'000.-	37	203'672'000.-



Nature des mandats actifs : mandats internes (Service d'architecture)

	2017		2016	
	Nb	CHF	Nb	CHF
Rénovations	3	3'210'000.-	8	3'730'000.-
Transformations	8	7'295'000.-	5	5'480'000.-
Constructions	10	9'698'000.-	10	9'798'000.-
Etudes, conseils, expertises	19	0.-	16	0.-
Total	40	20'203'000.-	39	19'008'000.-



Répartition des dépenses

	2017	2016
Affaires suivies par	CHF	CHF
Mandats externes (bureaux privés)	54'778'135.-	31'626'876.-
Mandats internes (Service d'architecture)	1'104'575.-	4'894'878.-
Total	55'882'710.-	36'521'754.-

Les chantiers des grands projets Métamorphose tels que le centre sportif et le stade de football de la Tuilière augmentent considérablement les dépenses de l'exercice 2017.

La diminution des recettes des mandats internes s'explique par la fin des chantiers du collège de Chandieu, des vestiaires du SPADOM du Denantou, des locaux de Montétan et du centre d'aviron.

Aménagement des espaces publics

Le Service d'architecture, par son architecte espaces publics, participe à la structure des espaces publics (SEP) comprenant le comité (CEP), le bureau (BEP) et les groupes d'études (GEP). Cette structure de coordination et de concertation existe depuis 1996 suite à une décision municipale.

Le service a pris part à plusieurs grands projets d'espaces publics :

- projet Pôle Gare, particulièrement la place de la Gare et son sous-sol ainsi que la façade sud de la gare CFF ;
- conception du guide d'analyse et de projet des garde-corps lausannois.

Par ailleurs, le Service d'architecture a participé cette année à d'autres projets liés à l'espace public, dont :

- mobilier urbain (banc « Lausanne » et bancs alternatifs, affichage urbain, fontaine à boire) ;
- conseil et expertise en matière d'enclos à conteneurs de déchets et de terrasses de café ;
- coordination de l'implantation d'armoires techniques/électriques ;
- réaménagement partiel de la rue de la Tour ;
- réaménagement de l'avenue Vinet (GEP Vinet) ;
- aménagement du plateau de Sévelin (GEP Sévelin) ;
- passerelle de Bois-Gentil (Maillefer II) ;
- conception de garde-corps :
 - escaliers des Deux-Marchés ;
 - escaliers Boisy-Vallombreuse ;
 - chemin de mobilité douce du Languedoc (GEP Languedoc) ;
- analyse des enjeux d'espace public des escaliers de Boisy-Vallombreuse ;
- élément défensif de la statue de la Justice.

Le Service d'architecture participe en outre au Groupe accessibilité piétonne (GAP), organe de consultation et de relais entre acteurs privés et publics sur les projets comportant des enjeux piétonniers.

En complément, l'architecte espaces publics a mené ou participé à plusieurs projets ne portant pas spécifiquement sur les espaces publics :

- étude de faisabilité pour l'extension de la chaufferie de Malley ;
- représentation de la direction LEA dans le projet d'agrandissement du port d'Ouchy ;
- représentation de la direction LEA dans le dossier municipal portant sur la politique d'accessibilité universelle ;
- révision du Plan Général d'Affectation (PGA).

ANALYSE ET INSPECTION DES CONSTRUCTIONS

Analyse des projets et suivi de l'exécution

Tous les projets déposés au bureau des permis de construire pour une demande d'autorisation au sens de l'art. 103 LATC sont analysés par la section analyse et inspection des constructions. L'analyse est faite afin d'assurer l'accessibilité aux handicapés, la prévention des accidents, la sécurité, l'esthétique et l'intégration, ainsi que la matérialité et les couleurs.

Après l'obtention d'une autorisation (permis ou détermination), divers contrôles sont effectués en cours de chantier. Le respect de l'ensemble des conditions ou charges fixées par les diverses entités lors de l'autorisation aboutit à l'octroi d'un permis d'habiter/d'utiliser ou à un contrôle d'exécution.

La gestion des bâtiments recensés est assurée spécifiquement compte tenu des compétences particulières que ce travail requiert et pour assurer une approche cohérente sur l'ensemble du territoire communal. Ce travail est assuré par deux architectes de la section dont la formation complémentaire en monuments historiques apporte toutes les compétences requises.

En plus des prestations d'analyse et de contrôle, la section conseille les propriétaires ou leurs mandataires, avant travaux ou en cours d'exécution, pour les questions d'esthétique et d'intégration et d'accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite, pour optimiser des détails de constructions surtout dans le cadre des transformations-rénovations, ou pour conseiller et approuver des dispositifs de protections contre les chutes.

Enfin, une collaboration active est souvent sollicitée pour conseiller et orienter les maîtres de l'ouvrage et leurs mandataires dans les choix de matérialisation et de mise en couleur des bâtiments qui doivent être approuvés par ARCH.

Depuis octobre 2014, afin d'utiliser au mieux les compétences dans le processus d'octroi des permis de construire, le Service d'architecture analyse l'intégration, l'esthétique et les aspects formels de tous les projets avant l'enquête publique. De plus, sous l'impulsion du Bureau des permis de construire, un nombre croissant de dossiers sont vus avant même la dépose du dossier de demande d'autorisation. Ces analyses préalables en amont facilitent et améliorent le traitement du dossier d'enquête.

La cheffe de section et l'architecte coordinatrice établissent également régulièrement des préavis esthétiques destinés à la Municipalité ou lors de procédures à la CDAP.

Nature des chantiers en cours (soumis à permis de construire)

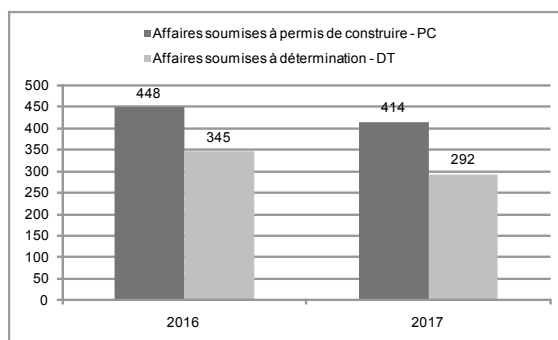
	2017	2016
Aménagements extérieurs	114	112
Annexes	19	22
Changements d'affectation	47	43
Constructions nouvelles	70	80
Démolitions	17	15
Démolitions et constructions nouvelles	121	120
Démolitions et transformations	6	9
Divers	3	3
Garages-box et couverts extérieurs	3	6
Installations techniques	97	75
Transformations	534	528
Transformations (avec isolation périphérique)	93	94
Total	1'124	1'107

Nombres d'analyses et préavis

	2017	2016
Analyses préalables	125	88
Préavis esthétiques	547	553
Préavis pour réponses aux opposants (tribunal CDAP)	29	2
Total	701	643

Nature des chantiers en cours (soumis à déterminations)

	2017	2016
Rénovations, réfections de façades	57	119
Travaux non soumis à autorisation (DT)	488	395
Total	545	514



Affaires créées cette année (autorisations délivrées)

	2017	2016
Soumises à permis de construire	414	448
Soumises à détermination	292	345
Total des affaires créées	706	793
Permis de construire complémentaire	36	52

Pour toutes les demandes de travaux, une autorisation est délivrée par le Bureau des permis de construire, soit un permis de construire, soit une détermination. Pour les deux procédures, une affaire et un suivi de l'exécution sont créés. Quelle que soit la procédure, légalement les mêmes tâches sont effectuées : vérification des aspects réglementaires, insertions des charges ou conditions, planification et contrôles des travaux, et enfin délivrance d'un permis d'habiter/utiliser ou d'un

contrôle d'exécution lorsque toutes les conditions sont remplies. Le nombre de déterminations délivrées est croissant depuis quelques années.

Phases de contrôles de chantiers réalisées

	2017	2016
Début démolition contrôlé	31	46
Début des travaux contrôlé	513	479
Etapes contrôlées (sauf début et fin)	833	732
Fin de travaux contrôlée	544	535
Total	1'921	1'792

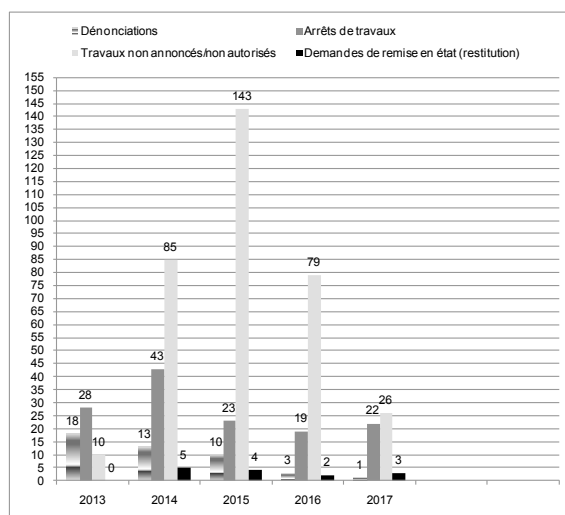
Les phases de contrôle des chantiers en cours sont une partie très importante du travail effectué par la section. Ces phases s'effectuent selon la nature des chantiers (transformations, constructions nouvelles, réfections de façades, installations techniques, etc.) à diverses phases de la démolition à la fin des travaux. Les contrôles réalisés durant l'année correspondent à plus de 1'900 chantiers ouverts.

Malgré une légère baisse du nombre de chantiers, le nombre de phases de contrôle effectué augmente. Ceci provient de la complexité des chantiers de plus en plus grande, de la difficulté à obtenir la réalisation de toutes les conditions exigées par le permis de construire, qui demande un nombre accru de visites et de contrôles de chantiers. A noter également qu'un grand nombre de contrôles concernent des chantiers dont le permis a été délivré en 2015-2016.

	2017	2016
PH/PU (permis d'habiter/ d'utiliser) envoyés	332	335
Contrôles d'exécution effectués	234	206
Total	566	541

Dénonciations, arrêts de travaux et travaux non annoncés/non autorisés, demandes de remise en état (restitutions) ces cinq dernières années

Année	Dénonciations	Arrêts de travaux	Travaux non annoncés / non autorisés	Demandes de remises en état (restitution)
2013	18	28	10	0
2014	13	43	85	5
2015	10	23	143	4
2016	3	19	79	2
2017	1	22	50	3



Travaux non annoncés/non autorisés

Depuis 2014, pour chaque cas de travaux non annoncés ou non autorisés constaté, un important travail d'information aux propriétaires et régies concernés a été réalisé, sous forme d'un courrier rappelant la base légale et les renvoyant au site Internet de la Ville pour trouver les renseignements utiles pour déposer un dossier conforme. Une baisse sensible des travaux non annoncés est à noter, ce qui conforte le travail incitatif qui a été mis en place depuis trois ans.

Les dénonciations restent toutefois rares et sont réservées aux cas les plus répréhensibles. Les affaires juridiques, recours et autres sont toutefois en augmentation. L'unité conseil juridique accompagne ARCH pour le suivi de ces dossiers délicats.

Statistique trimestrielle de la construction (STC)

Le Service d'architecture participe activement à la mise à jour du registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL). La mise à jour de celui-ci est garantie par la statistique trimestrielle de la construction et des logements qui enregistre le nombre de bâtiments d'habitation, de logements et de maisons individuelles construits, transformés, et pour lesquels un permis de construire a été délivré.

Archivage des plans

Les plans des projets de construction et de transformation sont régulièrement consultés par les services communaux. Ils sont accessibles durant une période de cinq ans sous forme papier (pour les dossiers actifs) ou informatique aux archives communales. Le service effectue régulièrement des recherches d'archives permettant d'illustrer les transformations qui ont pu altérer la substance architecturale des bâtiments recensés. Il gère également la circulation des dossiers de plans au sein des services techniques de l'administration communale et prépare pour les archives communales les dossiers à archiver.

Prévention des accidents dus aux chantiers

Le règlement cantonal de la prévention des accidents dus aux chantiers (RPAC) impose notamment à la Municipalité de prévenir :

- toutes menaces et atteintes à l'intégrité physique et aux biens des voisins, des tiers ou de l'ensemble de la collectivité ;
- les accidents dus aux chantiers pour éviter la mise en danger du public en conciliant également la sécurité des travailleurs.

Un collaborateur responsable de la sécurité est attaché exclusivement à cette tâche (1 ept). Afin d'assurer un relais en cas d'absence ou de surcharge, deux collaborateurs dévolus aux analyses et inspections ont une formation spécifique dans le domaine de la sécurité de chantier (0,3 ept). Leurs tâches consistent principalement à :

- examiner toutes les demandes d'autorisation de construire et d'y formuler les directives relatives à la sécurité qui deviendront des charges au permis de construire ;
- examiner les installations de chantier les plus sensibles; cette opération se fait généralement en parallèle avec les services concernés par les travaux : police, route et mobilité, parcs et domaines, police du commerce et les tl ;
- contrôler toutes les grues dès le montage terminé ;
- contrôler les échafaudages (par pointage) ;
- faire une analyse des accidents de chantier en corrélation avec police de Lausanne et la SUVA et au besoin le procureur.

En 2017, quelques faits marquants sont à signaler :

- coordination chantier Pôle Gare ;
- construction du stade de la Tuilière ;
- coordination chantier CIO-STEP ;
- coordination travaux tunnel LEB (avenue d'Echallens) ;
- construction et agrandissement du CHUV (AGORA) ;
- suite des travaux dans le quartier des Fiches Nord (650 logements) ;
- construction des musées MCBA ;
- rénovation de la Coop de St-Laurent.

Ces chantiers importants, avec de gros volumes dans les transports des matériaux, nécessitent une coordination avec les autres services (tl, CP et RM).

Le nombre croissant de chantiers sensibles - chantiers importants en taille, chantiers en interaction avec le public (centre ville), chantiers sur des sites complexes (gare, CHUV, etc.), les multi-chantiers (Métamorphose, les Fiches, etc.) - rend la charge de travail totalement disproportionnée pour un seul ept. La situation est critique et il n'est plus possible d'assurer les missions de façon suffisante.

Les inspecteurs à la sécurité des chantiers sont souvent les premiers interlocuteurs entre le constructeur et les services de la Ville pour le début des travaux. Ils assurent une liaison transversale entre les services.

De nombreux conseils et formations sur la sécurité de chantier sont régulièrement donnés à des entités tierces telles les chargés de sécurité du CHUV, l'école vaudoise de la Fédération des entrepreneurs (FVE) et certaines entreprises générales.

Nombre de grues contrôlées

Année	Nombre
2010	40
2011	51
2012	36
2013	41
2014	38
2015	35
2016	53
2017	51

Nombre d'accidents sur le domaine public

Année	Nombre
2010	1
2011	1
2012	0
2013	0
2014	1
2015	0
2016	0
2017	0

Nombre d'accidents sur les chantiers nécessitant l'intervention de Police Secours

Année	Nombre
2010	3
2011	9
2012	12
2013	9
2014	10
2015	12
2016	12
2017	14

Le nombre d'accidents reste stable malgré la quantité de chantiers en cours. Les 14 accidents répertoriés cette année concernent des blessures sans pronostic vital engagé.

SERVICE DES PARCS ET DOMAINES (SPADOM)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- mise en œuvre d'une politique d'agriculture urbaine, de nature, de paysages et d'aménagement de l'espace public
- entretien du patrimoine vert (360 ha de parcs, 1'900 ha de forêts, 770 ha de terres exploitées par l'agriculture, 35 ha de vignes et cinq cimetières) dans une recherche de cohérence et de consensus entre les besoins des usagers et les aspects écologiques, esthétiques et économiques
- application des règlements de protection des arbres sur l'ensemble du territoire communal
- préservation de l'attractivité sociale, culturelle et esthétique des espaces verts
- mise à disposition de compétences professionnelles dans le cadre d'études d'aménagements verts et de groupes de travail internes à la Ville

Administration

- gestion du secrétariat de l'ensemble du service
- gestion financière
- gestion des ressources humaines et formation des apprenti(e)s
- application des directives MSST sur la sécurité et la santé au travail
- identification des dangers sur l'espace public et sur les emplacements de travail
- communication
- application des dispositions fédérales, cantonales et communales inhérentes à la police des chiens

Bureau espace public et paysage

- garantie de la bonne intégration des aspects paysage et qualité des espaces publics dans les planifications urbaines
- réalisation d'études et projets dans les espaces publics
- gestion des plantages
- organisation d'ateliers de sensibilisation au jardinage biologique

Domaines et patrimoine

- gestion et entretien des vignobles
- commercialisation des Vins de Lausanne
- mise en œuvre de la stratégie et des projets d'agriculture urbaine, gestion des domaines agricoles
- gestion et entretien des forêts
- participation à la création d'un parc naturel périurbain dans le Jorat
- constructions et réparations du parc immobilier, des ouvrages et infrastructures gérés par le service

Entretien, production et maintenance

- gestion et entretien des parcs
- gestion et entretien des cimetières
- gestion et entretien des établissements horticoles et fourniture de décorations florales officielles
- exploitation des ateliers du service

Nature

- mise en œuvre de la stratégie et des projets Nature en ville
- garantie de la bonne intégration des aspects nature dans les planifications urbaines
- accompagnement, formation et conseil à l'interne et à l'externe (autres services de la Ville, privés, associations)
- gestion du patrimoine arboré
- traitement des requêtes en abattage d'arbre comprenant les analyses et rapports pour les autorisations municipales d'abattage sur domaine public et privé
- traitement des demandes de permis de construire touchant aux espaces verts et aux arbres sur parcelles privées

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (SPADOM)	18.10	16.30	20.10	18.70
Ateliers	27.80	27.80	27.80	26.80
Bâtiments	3.00	3.00	3.00	3.00
BEP - Etude & Projet	10.70	9.10	12.10	10.95
Cimetières - Aménag. / Inhum.	6.00	6.00	6.00	6.00
Cimetières - Bois-de-Vaux 1	14.00	11.00	12.00	10.00
Cimetières - Bois-de-Vaux 2	12.00	11.10	12.00	11.10
Cimetières - Bureau	6.45	6.45	6.45	6.45
Cimetières - Montoie	7.10	7.20	7.10	6.20
Domaines	2.00	2.00	2.00	1.00
Etablissement horticole	21.70	21.70	20.70	20.70
Forêts	24.70	24.50	24.70	24.50
Parcs - sect. Ouest	44.00	44.00	44.00	44.00
Parcs - sect. Est	43.40	40.60	43.40	39.60
Parcs - sect. Sud	53.30	53.30	53.30	52.10
Permis Const. & Sécurité	3.50	3.50	2.50	2.50
Vignobles	13.30	13.30	12.70	11.30
Total service	311.05	300.85	309.85	294.90

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	- 1.20

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (SPADOM)	18	16.30	21	18.70
Ateliers	28	27.80	27	26.80
Bâtiments	3	3.00	3	3.00
BEP - Etude & Projet	10	9.10	12	10.95
Cimetières - Aménag. / Inhum.	6	6.00	6	6.00
Cimetières - Bois-de-Vaux 1	11	11.00	10	10.00
Cimetières - Bois-de-Vaux 2	12	11.10	12	11.10
Cimetières - Bureau	7	6.45	7	6.45
Cimetières - Montoie	8	7.20	7	6.20
Domaines	2	2.00	1	1.00
Etablissement horticole	22	21.70	21	20.70
Forêts	25	24.50	25	24.50
Parcs - sect. Ouest	44	44.00	44	44.00
Parcs - sect. Est	41	40.60	40	39.60
Parcs - sect. Sud	55	53.30	54	52.10
Permis Const. & Sécurité	4	3.50	3	2.50
Vignobles	14	13.30	12	11.30
Total service	310	300.85	305	294.90

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales.

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Administration (SPADOM)	2	1
BEP - Etude & Projet	1	1
Cimetières - Bois-de-Vaux 1	1	1
Cimetières - Bois-de-Vaux 2	1	1
Etablissement horticole	4	4
Forêts	5	6
Parcs - sect. Ouest	3	2
Parcs - sect. Est	3	4
Parcs - sect. Sud	3	2
Vignobles		1
Total service	23	23

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	16	9
	sortant(s)	entrant(s)
Nombre de transfert(s)	1	1
Total service	17	10

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	5
Départ à la retraite	9
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	1
Licenciement invalidité totale	
Total service	16

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

11 février	6 ^e forum des habitants du Désert
22 mars	Mise des bois au Boscal
25 mars	«Arbracadabra» fête de la forêt à Sauvabelin
3 mai	Présentation du plan d'actions pour la faune et la flore urbaine et brochure réseau écologique urbain
4 mai	Sortie de presse du guide des sorties vertes
5 mai	Inauguration du parc et de la place de jeux de Chandieu
20 mai	1 ^{re} «Fête de la nature» à la place Pépinet
26 et 27 mai	Caves ouvertes en ville
29 mai	Lancement d'un concours pour favoriser la nature en ville
3 et 4 juin	Caves ouvertes vaudoises
3 juin	«Rando des Farfadets» dans le cadre de la Journée lausannoise du vélo
22 juin	Inauguration de la passerelle de Praz-Séchaud/Vennes
24 juin	Action «parcs propres» au Bourget, concours gabarits volume déchets 2016 et cheval urbain
25 juin	Inauguration des flèches géantes à Beaulieu, carrefour Jomini-Bergières
4 au 9 juillet	Les Vins de Lausanne au Festival de la Cité
6 juillet	Installation de l'Akabane, place de jeux mobile sur la place Grand-Saint-Jean
25 juillet	Installation de l'Akabane, place de jeux mobile sur la place de la Louve
10 août	Remise symbolique de cloches pour remercier Jean-Claude Pittet, responsable de l'alpage des Amburnex et son collègue fromager Christian Dubois, pour le prix du meilleur Gruyère d'alpage AOP à l'occasion du «Swiss Cheese Award» en 2016
18 août	Grand prix des vins suisses : médaille d'argent sur le gamay vieilles vignes de l'Abbaye de Mont 2015 et médaille d'or sur le chasselas les Roches plates 2016
22 août	Conférence de presse pour la remise officielle des clés du domaine de Rovéréaz aux exploitants
24 août	Lancement du concours international d'idées «Lausanne Jardins 2019»

25 août	21 ^e édition de la Nuit des chauves-souris au Chalet-à-Gobet
2 septembre	30 ans des fermes pédagogiques
5 septembre	Conférence de presse « Abeilles sauvages et ruchers urbains: l'heure du bilan », visite des ruches et démonstration d'extraction de miel
10 septembre	Marché d'automne de Lausanne ProSpecieRara, vente du miel de la Ville de Lausanne
14 au	
16 septembre	Journées du Bois Suisse – présence des forestiers lausannois à Villars-Tiercelin
22 septembre	Inauguration de la promenade de la Liberté
2 octobre	La Ville de Lausanne est lauréate 2017 du Prix de l'avenir
7 octobre	Edition 2017 de la journée « un arbre, un enfant »
20 novembre au	
2 décembre	Exposition au forum de l'Hôtel de Ville « Un verger dans la ville » et production de raisinée
22 novembre	Plantation officielle du nouveau platane de Place du Grand-Saint-Jean
7 au	
9 décembre	Dégustations et 215 ^e mise aux enchères des Vins de Lausanne
11 au	
13 décembre	Accueil de la délégation internationale « Great Wine Capitals »
20 décembre	Mise des bois feuillus au Boscal

ADMINISTRATION

L'année 2017 a été marquée par la réorganisation du service. Le comité de direction s'est réuni à plusieurs reprises en compagnie d'un mandataire afin de construire un nouvel organigramme. Celui-ci a été validé par la Municipalité le 7 septembre et présenté à l'ensemble du service le 11. Il est entré en vigueur au 1^{er} octobre 2017. Suite à cette nouvelle organisation, le SPADOM a pu engager, au 1^{er} janvier 2018, un chef pour la nouvelle division intitulée « Entretien, production et maintenance ».

L'Unité administrative a accompagné la direction ainsi que les divisions dans les tâches d'organisation et administratives.

L'Unité communication a mis en valeur les activités du service : les manifestations grand public, les expositions, les diverses inaugurations liées à l'espace public et les activités offertes à la population, ainsi que de nombreuses autres actualités qui ont été relayées via des communiqués de presse, des conférences de presse, sur le site internet www.lausanne.ch/nature et via les réseaux sociaux (par exemple : l'inauguration de la nouvelle place de jeux de Chandieu, la plantation participative à la promenade de la Liberté, l'action « parcs propres » au Bourget avec la représentation du volume annuel de déchets par des gabarits, la publication de la brochure « Réseau écologique urbain », la mise des bois, la 215^e mise des vins, la vente de raisinée brassée à la place de la Palud dans le cadre de l'exposition au Forum de l'Hôtel de Ville, etc.).

Le chargé de projet et répondant qualité pour le service a géré de nombreux projets transversaux sur demande de la direction (par exemple : la problématique des fontaines en ville, la signalétique à la vallée de la Jeunesse et à Vidy - WC publics, la vente des plantes tropicales du SPADOM à Aquatis, l'accueil de la délégation de « Great Wine Capitals » pendant trois jours, et la culture des plaques de vivaces à tester prochainement dans les parcs).

L'unité RH a géré les affaires du personnel du service et assuré l'encadrement des 21 apprenti-es, des 48 stagiaires (stage découverte, ETSL, Orif, AI, validation entrée HES) et des 17 auxiliaires.

En parallèle, sa responsable a accompagné la direction dans la définition et l'implémentation du nouvel organigramme du service.

Santé et sécurité au travail

Le responsable de la santé et de la sécurité au travail et les délégué-es par unité ont accompagné, en tant qu'expert sécurité, divers projets tels que le suivi du parc véhicules, la sécurisation des fontaines, l'analyse des locaux de service et les nouvelles constructions sur l'espace public. Le responsable a en outre suivi la formation continue obligatoire des collaboratrices et collaborateurs, réalisé des audits de postes de travail avec l'appui de l'ergonome de la Ville et remis à jour le programme de réveil/renforcement musculaire obligatoire pour toutes les collaboratrices et collaborateurs de terrain.

Police des chiens et projets

L'activité générale 2017 du Bureau d'intégration canine et de la police des chiens (BICan) a été principalement marquée par le maintien, depuis maintenant trois ans, d'un indice constant des affaires traitées, par une nette augmentation de l'annonce de chiens listés (+ 22%), par une forte augmentation des signalements relatifs à la protection des animaux (+ 88%), par une diminution des cas de morsures, particulièrement au détriment des humains adultes et des animaux, et par le traitement de plusieurs affaires particulières qui ont valu soit une réaction urgente ou, au contraire, de nombreuses investigations afin d'établir les faits et les responsabilités.

BUREAU ESPACE PUBLIC ET PAYSAGE (BEPP)

L'année 2017 a été marquée, au sein du BEPP, par l'engagement d'une architecte paysagiste cheffe de projet, en remplacement d'un collaborateur sortant, l'engagement d'un architecte-paysagiste chef de projet, et l'arrivée d'un nouvel architecte-paysagiste, chargé de la coordination des grands projets de la Ville de Lausanne au sein du SPADOM. Ces engagements ont contribué au renforcement de l'équipe du BEPP afin de répondre aux nombreux projets en cours et à venir.

Le BEPP a participé aux développements de projets en matière de planification générale et grands projets, notamment au sein de groupes d'études pluridisciplinaires de la Ville de Lausanne (par exemple : le plan directeur communal et son volet nature et paysage ; les premières études pour la révision du plan général d'affectation ; pour Métamorphose les projets du centre sportif et du stade de la Tuilière, des écoquartiers des Plaines-du-Loup et des Prés-de-Vidy, du stade Pierre-de-Coubertin ; les projets en lien avec Pôle Gare comprenant la place de la Gare, le quartier des Fleurettes, le quartier sous-gare et Plateforme 10 ; les axes forts de transports publics ; les jonctions de la Blécherette et de Malley ; la Ligne de bus Olympique à Vidy-Ouchy, l'enterrement du LEB ; la renaturation de la Chamberone ; le site de Rovéréaz ; le siège du CIO).

Concernant les projets plus particulièrement liés à l'espace public, le BEPP a participé aux groupes de travail « espaces publics » (GEP), chargés d'étudier des projets d'aménagement (par exemple : la tranchée du Languedoc, la liaison Martinet-Provence, la route du Pavement, le quartier de Sévelin, le quartier du Vallon, l'avenue Vinet, dans le cadre du PALM 2012 la liaison de mobilité douce dans le Coteau de Cour et celle entre Bellevaux et Sauvabelin, rue du Petit-Flon) et a effectué diverses réalisations, aménagements et plantations (par exemple : l'avenue des Acacias, l'avenue Tissot, l'impasse de Sébeillon, la route de Berne, l'avenue César-Roux, la liaison piétonne de Praz-Séchaud, la place de la Sallaz, la placette sud de la Sallaz, le chemin du Trabandan, la rue de la Tour, la place du Grand-St-Jean).

En ce qui concerne les parcs, plusieurs projets ont été à l'étude durant l'année, notamment, le parc de la Solitude en lien avec le futur bâtiment de la rue St Martin 16-18, le parc du Désert, l'Esplanade de Montbenon, la place du Nord, le renouvellement du fleurissement des quais d'Ouchy. Parmi les principaux projets réalisés ou en cours de réalisation figurent le réaménagement de l'entrée ouest du parc du Denantou, l'aménagement de l'espace Beaulieu à l'angle Jomini-Bergières, le réaménagement de la placette de la Liberté, la zone d'accès à la Maison du Désert, la zone de sport et loisirs du Vallon, les promenades du Bois-de-Beaulieu et de Jomini, le parc et terrain d'aventure de la Colline de Malley, ainsi que le très important chantier de renaturation du lac de Sauvabelin, dont l'inauguration est prévue au printemps 2018.

Quant aux places de jeux (transférées à la Direction finances et mobilité depuis le 1^{er} juillet 2016), le BEPP a divers projets à l'étude (par exemple : la promenade de Béthusy, la promenade du Bois-de-Beaulieu, la promenade de Jomini, le square d'Echallens, l'espace adolescent de la place du Nord, le terrain d'aventure de Malley, la promenade de la Solitude et l'Esplanade de Beaulieu, la promenade Cité-Vieux-Boug). Parmi les réalisations 2017, sont à relever la création d'une nouvelle grande place de jeux à Sauvabelin, le réaménagement complet des places de jeux de Chandieu et du Pont-de-Chailly, ainsi que la création d'une place de jeux à Montelly, en partenariat public-privé.

En ce qui concerne les plantages, plusieurs projets sont à l'étude en vue d'une réalisation en 2018, aux quartiers du Vallon, du Levant et de Montelly. Ont aussi été étudiés les réaménagements du plantage de Victor-Ruffly et du potager de la Grenette. Le BEPP assure également la conduite d'ateliers de sensibilisation au jardinage biologique dans les plantages, ainsi que le suivi des hôtels à insectes et de l'occupation des nichoirs à oiseaux installés en ville.

Et pour conclure, le BEPP est également en charge de Lausanne Jardins, avec la préparation de l'édition 2019 en collaboration avec la commissaire, soit le développement du concept, la rédaction du préavis de demande de crédit, adopté par le Conseil communal le 12 juin 2017, et l'organisation du concours international dont les projets seront jugés en février 2018. Les projets lauréats seront exposés dans le cadre de l'édition 2018 d'Habitat et Jardins à Beaulieu, où l'Association Jardins Urbains et la Ville de Lausanne ont été invitées à réaliser la scénographie de l'exposition et l'aménagement d'un jardin appelé « Tour de terre ».

DOMAINES ET PATRIMOINE

Agriculture et gestion du territoire

Le domaine de Rovéréaz a été remis aux fermiers lauréats de l'appel à projet. La production maraîchère ainsi que les activités de réinsertion sociale ont démarré. Les activités pédagogiques commencées en 2016 se sont poursuivies. Une première phase de travaux pour adapter les bâtiments aux besoins à court terme du projet ont été définis.

Au domaine des Saugealles, les travaux de maintenance et d'amélioration de l'installation de biogaz se sont poursuivis, renforçant notamment les questions de sécurité.

Les fermes pédagogiques ont fêté leurs 30 ans. Une journée porte ouverte a eu lieu début septembre à la ferme des Cases et au Chalet-de-la-Ville.

Des travaux ont été menés dans les logements des fermiers, en particulier aux fermes de la Villaire et des Cases.

Le lien entre la production locale sur les parcelles propriétés de la Ville et les Lausannoises et Lausannois a été mis en avant. L'unité a pris part à l'organisation de plusieurs manifestations au centre ville dont le « miam festival », le pique-nique du premier août et le marché de Noël.

L'unité a géré les dossiers soumis en consultation auprès du service tout en collaborant aux grands projets d'urbanisation et de développement énergétique. Des solutions ont été trouvées pour cultiver des terrains dans l'attente des travaux ou pour stocker de la terre végétale de manière temporaire.

Les surfaces cultivées selon le cahier des charges de l'agriculture biologique ont augmenté.

Un processus participatif avec les fermiers de la Ville a été mis en place afin de définir les contours de la future politique agricole de la Ville de Lausanne.

Entretien des bâtiments et infrastructures

L'unité a poursuivi les travaux de rénovation de locaux pour l'unité vignobles, notamment les chambres pour le personnel auxiliaire à l'Abbaye-de-Mont, l'accueil au château Rochefort et les salles de bain des chambres d'hôtes au Burignon. Elle a également réalisé le renforcement d'un important mur de soutènement dans les vignes.

Dans les parcs, les collaborateurs de l'unité ont notamment conduit le projet d'assainissement du mur historique soutenant l'esplanade de la Madeleine, ainsi que diverses opérations telles la sécurisation de barrières (promenade Schnetzler/parc de la Légende), l'exécution des travaux d'entretien courant de surfaces revêtues et perméables, la suite de la mise en place du tri sélectif, et la création d'un dépôt pour les jardiniers à Vidy. Pour les locaux, outre les travaux courants, le local de Floréal pour les équipes d'entretien a été entièrement rénové.

Dans les cimetières, l'accent a été mis sur la réfection d'un des columbariums historiques de Montoie.

Pour les domaines agricoles, l'unité a participé à diverses études liées au projet d'agriculture maraîchère biologique de proximité à Rovéréaz, au remplacement d'un chauffage dans la maison d'habitation à Etagnières, et à de nombreuses interventions d'entretien du bâti.

Pour les forêts, l'unité a assuré le suivi des travaux de mise en conformité de la halle des forestiers au Boscal, la rénovation de la toiture d'un refuge de la Fontaine des Meules, et divers entretiens de cheminements dans les zones foraines.

A noter que l'Unité entretien des bâtiments et infrastructures a participé à divers projets de réaménagement dans les parcs en collaboration avec le BEPP (Sauvabelin, Beaulieu ex-tour Taoua, maison de quartier du Désert, place de jeux de Jomini).

Forêts

L'unité a travaillé dans diverses commissions en charge du développement du projet parc naturel périurbain.

Le marché des bois s'est légèrement amélioré, les prix sont en légère hausse et la demande est plus soutenue que durant l'année précédente.

L'unité a participé à de nombreuses activités d'accueil, à la manifestation Arbracadabra, à la fête de la forêt joratoise du 17 juin. Elle s'est associée aux activités dans le cadre du passeport vacances et organisé des balades de découverte des champignons. Elle a également participé à l'organisation, en collaboration avec le groupement forestier de la Menthue, des Journées du bois suisse, les 15 et 16 septembre à Villars-Tiercelin, avec pour thème: « La forêt se dévoile, de l'arbre à l'habitat ».

Les travaux de la dernière étape de la rénovation de la tour de Sauvabelin se sont terminés fin juin, ils auront duré trois ans; d'importants travaux de rénovation du pont des Côtes sur le Talent ont entraîné sa fermeture au trafic, et les travaux de transformation de la halle du Boscal ont démarré afin de la mettre en conformité (préavis N° 2016/45 « Halle du Boscal - route des Corbessières 4 à Lausanne - Mise en conformité de la halle »).

Une colonie de castors a fait son apparition dans les forêts du Jorat et les sangliers occasionnent toujours de gros dégâts.

Vignobles

L'Abbaye de Mont poursuit sa reconversion à la biodynamie. L'utilisation d'engrais vert se généralise sur les deux domaines de la Côte. Le printemps, marqué par des gelées dans l'ensemble du pays, a épargné les domaines de la Ville de Lausanne. Ce sont des raisins équilibrés tant en quantité qu'en qualité qui ont pu être récoltés.

Une nouvelle plantation de chardonnay voit le jour, la première vinification est prévue pour 2020. La production de chasselas naturel (sans sulfites) de l'Abbaye de Mont est passée de 1'000 bouteilles en 2016 à 3'000 en 2017, de manière à pouvoir répondre à la demande de la clientèle.

Au Clos des Abbayes et au Clos des Moines, les aménagements permettant une petite mécanisation facilitée et l'implantation de plantes vivaces se poursuivent. Au domaine du Burignon, l'acquisition de trois amphores a été faite dans le but de vinifier le viognier et le chasselas premier grand cru et ainsi valoriser la minéralité des terroirs.

La 215^e mise des vins poursuit son adaptation à la clientèle de particulier avec l'augmentation de petits lots, et avec l'apparition de « masterclass » permettant d'apprendre à déguster des vins primeurs. Les magnifiques étiquettes historiques ont été reprises. Les événements des gardiens de la mise ont quant à eux été un beau succès.

ENTRETIEN, PRODUCTION ET MAINTENANCE

Ateliers

A la suite de la modification du mode de traitement des déchets verts issus du service, la zone de stockage sur le site des Prés-de-Vidy a été agrandie.

Des travaux conséquents de génie civil ont été entrepris pour la réfection du tablier du pont de Lavaux ainsi que la création d'un mur de soutènement sur le site de Vidy.

Concernant les domaines agricoles et viticoles de la Ville, de nombreux travaux de réfection, telle que la remise en état de volets, de portes ainsi que des travaux conséquents de peinture, ont été réalisés.

La mise en place du nouveau programme informatique centralisé de gestion du parc de machines et véhicules ainsi que la gestion du magasin de pièces détachées du SALV est en cours.

Les collaboratrices et collaborateurs de l'unité ateliers se sont occupés de la réparation des places de jeux et de tous les travaux lourds liés à des machines sur les terrains de sport de la Ville.

Cimetières

Quelques modifications organisationnelles ont été faites dans les magasins de fleurs du Bois-de-Vaux I et de Montoie. Concernant le premier, l'ouverture ne se fait plus que six week-ends par an et le magasin ne propose plus de fleurs coupées à la vente.

Au cimetière de Montoie, il y a eu la rénovation complète de la section 8 du Columbarium. Des travaux de désaffectation ont eu lieu sur les sections 27 et 29 pour tombes à la ligne au Bois-de-Vaux II.

Etablissement horticole (EH)

Suite à la vente des plantes exotiques et d'une grande partie des orchidées à Aquatis, l'EH a mis en location une serre pour l'EPFL afin qu'ils conduisent différents essais liés à la croissance des plantes.

De gros travaux d'analyse ont été conduits dans le cadre du mandat d'études parallèles du projet Métamorphose des Prés-de-Vidy. Suite à ces réflexions, la Municipalité a décidé la pérennisation du site horticole de la Bourdonnette. De plus, l'EH a intensifié la culture de plantes vivaces, et des essais de culture sur laine de moutons sont en cours.

Parcs

Les collaboratrices et collaborateurs de l'Unité parcs ont poursuivi la mise en place de la charte d'entretien écologique, et son application permet d'atteindre les objectifs fixés par la Municipalité et validés par le Conseil communal, suite à l'adoption du préavis N° 2015/32 « *Qualité de vie dans les parcs lausannois* ». Les collaboratrices et collaborateurs assermentés ont suivi un cours sur les amendes d'ordre (LAOC), et la gestion des déchets se poursuit par la pose de totems de tri sélectif et la pose de poubelles enterrées à Montbenon et à la dune de Malley.

L'unité a contribué à diverses réalisations, notamment l'aménagement de la placette de la Harpe, du lac de Sauvabelin, de la zone sportive de Tridel, de la place de jeux de Chailly, de la place Pré-du-Marché, et de la première phase du réaménagement du parc de Denantou. De plus, une plantation en collaboration avec la maison de quartier de la Pontaise a été faite à la promenade de la Liberté. Des massifs floraux des quais d'Ouchy (plantation de 20'000 bulbes de narcisses), du nord de la place de Milan, de l'église anglaise et de la Villa Rose ont été modifiés. En parallèle, l'Unité parcs a effectué la plantation de 128 arbres d'avenue, 69 arbres de parcs et 76 arbres fruitiers.

Au niveau de l'entretien écologique différencié, l'accent a été mis sur la fleur de foin, l'épandage de compost (fabrication interne) sur 8'000 m² de surfaces herbeuses, la gestion des plantes envahissantes du talus du Vallon avec des chèvres, l'arrachage de plantes horticoles remplacé par de la prairie fleurie ou des plantes indigènes, et la lutte contre les espèces invasives sur les toitures végétalisées.

Outre la préparation des terrains de sports pour les divers championnats suisses, ceux-ci ont été préparés pour les camps d'entraînements de l'équipe suisse, de l'Olympique de Marseille ainsi que pour le festival de football des Alpes.

Et pour terminer, l'Unité parcs a contribué à l'organisation de diverses manifestations dont la « Fête de la nature », le cheval urbain, le marché d'automne Lausanne – PSR de Sauvabelin, la campagne « parcs propres » au Bourget, et à l'exposition « Un verger dans la ville » au Forum de l'Hôtel de Ville.

NATURE

L'équipe Nature est devenue une division depuis la mise en place du nouvel organigramme du service. Son champ d'activité s'est ainsi considérablement élargi, incluant les permis de construire, les requêtes en abattage et le patrimoine arboré. Jusqu'à l'été 2017, avant la réorganisation du service, cette équipe a poursuivi la politique nature de la Ville.

Conseil nature

Fruit d'un travail de plusieurs mois en 2016, la brochure « Réseau écologique lausannois et ouest-lausannois » a été publiée au printemps 2017.

En 2017, deux projets de toitures publiques ont été subventionnés (bâtiment A du collège de Grand-Vennes et vestiaires des bains publics de Bellerive). Un total de 1'435 m² de toiture a ainsi pu être végétalisé. Un suivi floristique et entomologique a été réalisé sur les toitures de Beaulieu. Deux ans après le relevé de l'état initial, le rapport conclut à une évolution positive par l'augmentation de la biodiversité dans les deux domaines étudiés.

Une première édition du « Concours nature en ville » s'est tenue en 2017. Sur sept projets proposés, deux ont été primés : l'extension du jardin permacole des JUL à Bellevaux, et des aménagements d'éducation à l'environnement au collège de Béthusy. La première édition de la « Fête de la Nature » en ville a pu être organisée le 20 mai en collaboration avec l'Udd et les associations de protection de la nature lausannoises. L'équipe nature a participé activement à l'élaboration de l'exposition « Un verger dans la ville ».

L'équipe nature a également été sollicitée pour collaborer au projet de « parcours didactique sur les oiseaux du quartier du Vallon, nommé « OIZOVallon ».

Un projet pilote d'entretien différencié autour des immeubles d'habitations a été lancé en collaboration avec le Service du logement et des gérances par le biais d'une démarche participative.

Patrimoine arboré

Durant l'année 2017, 296 arbres ont été plantés dans les espaces verts non forestiers. Le suivi sanitaire des arbres a conduit le service à en abattre 298 dans les parcs et cimetières et le long des avenues, chiffre en nette diminution par rapport aux années précédentes (430 en 2016).

Des arbres remarquables ont fait l'objet de mesures de conservation particulières. Parmi ceux-ci, citons les cèdres de la place Centrale et du Presbytère, ainsi qu'un érable bicentenaire au parc du Désert. Ces actions « visibles » témoignent des efforts consentis pour la préservation du patrimoine arboré.

Un programme de formation et de suivi a été mis en place durant le 2^e semestre 2017 afin d'affiner la stratégie de la Ville pour une taille « raisonnée », différenciée selon les sites, les contraintes, et visant un développement « naturel » des arbres.

L'arbre occupe une place importante dans les réflexions et les actions de la direction et du service : exposition « Un verger dans la ville », inventaire des fruitiers réalisé (644 arbres inventoriés), réflexion autour de la refonte du PGA.

Permis de construire

L'unité a traité 482 affaires en 2017 (pour rappel, 459 affaires traitées en 2016, 452 en 2015, 468 en 2014 et 381 en 2013).

Ces 482 affaires ont impliqué 381 arbres liés aux projets de construction (1'205 en 2016 : nombre élevé en raison de la reconstruction de la station d'épuration de Vidy, des chantiers du CHUV et de l'agrandissement de l'EHL).

L'augmentation sensible et régulière du nombre de demandes de permis de construire depuis 2011, qui a connu un pic en 2014 et un certain ralentissement en 2015, est reparti à la hausse ces deux dernières années ; l'augmentation du nombre de suivis de chantiers, y compris les phases annexes (début et fin des travaux, contrôle des aménagements extérieurs), est du même ordre.

Requêtes en abattages

232 affaires en lien avec les demandes en abattage ou élagage sur des parcelles privées ont été traitées, concernant 399 arbres. La plupart de ces demandes étaient fondées et leur analyse minutieuse a conduit à 332 autorisations d'abattage. 59 demandes d'abattage ont été refusées et 150 compensations ont été exigées selon les prescriptions légales en vigueur.

Les demandes d'élagage, au sens du plan général d'affectation, se sont élevées à 19. Ces demandes ont abouti à 16 refus et trois autorisations. Dans la plupart des cas, ces « élagages » ne sont pas une bonne réponse aux problèmes posés par les requérants, raison de ces refus.

PRÉAVIS

Le service a rédigé les rapport-préavis et préavis suivants :

- rapport-préavis N° 2017/18, réponse à divers postulats : « Adieu veau, vache, cochon, couvée...chien, chat ? – Pour une étude de la place des animaux domestiques en Ville » - « Des poulaillers en ville » - « Une ville à croquer - des arbres fruitiers sur le domaine public » ;
- préavis N° 2017/46 « Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines – Crédit-cadre annuel 2018 ».

Le service a collaboré à la rédaction des rapports-préavis suivants :

- rapport-préavis N° 2017/26 « Réaménagement de diverses places de jeux - 3e étape. Réponse au postulat " Pour une ou plusieurs places de jeux dédiées aux jeunes enfants au centre-ville de Lausanne " » ;
- rapport-préavis N° 2017/28, réponse au postulat « L'eau à l'honneur dans la ville et ses espaces publics » ;
- rapport-préavis N° 2017/43, réponse à divers postulats : « La santé des populations, c'est aussi l'affaire des Villes ! » - « Doter le Nord-Ouest lausannois d'un parcours santé (type piste vita) » - « Agir sur l'environnement construit pour la santé de toutes et tous ».

SERVICE D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE (SOI)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Rechercher des solutions de rationalisation de l'administration communale et formuler des propositions visant à :

- faciliter l'exécution de ses missions et de son fonctionnement
- contribuer à l'amélioration continue de la qualité des prestations délivrées aux usagers
- favoriser la productivité des services par une meilleure absorption de l'accroissement des tâches communales, en limitant l'augmentation globale des effectifs
- promouvoir une politique globale des technologies de l'information dans l'administration communale par la mise en place et la gestion d'une infrastructure commune, la définition de standards, le développement de projets coordonnés, en assurant la maîtrise des technologies et des coûts
- fournir au personnel des outils de travail et de communication efficaces, en assurant une évolution à long terme des technologies de l'information et en rentabilisant les investissements (équipements techniques et solutions logicielles)
- soutenir les processus de décision
- administrer les bases de données, en assurer la mise à jour, la disponibilité ainsi que la cohérence et sécuriser les données et documents
- conduire tous projets impliquant un échange de données ou une collaboration par des moyens informatiques avec les instances cantonales ou fédérales

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Conseil et solutions	22.70	21.50	22.50	22.50
Direction SOI	2.00	2.00	2.00	2.00
Finances et relations clients	7.40	7.90	7.85	7.85
Infra., exploitation, support	38.85	37.10	39.70	39.00
Qualité, architect., sécurité	4.80	4.70	4.70	4.70
Total service	75.75	73.20	76.75	76.05

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 1.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Conseil et solutions	22	21.50	23	22.50
Direction	2	2.00	2	2.00
Finances et relations clients	9	7.90	9	7.85
Infra., exploitation, support	39	37.10	41	39.00
Qualité, architect., sécurité	5	4.70	5	4.70
Total service	77	73.20	80	76.05

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Finances et relations clients	3	2
Infra., exploitation, support	5	6
Total service	8	8

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	1	3
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	1
Total service	2	4

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	1

COMMISSIONS, REPRÉSENTATIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Le SOI continue à participer aux activités de la Conférence suisse de l'informatique (CSI), en particulier dans le groupe latin qui regroupe les responsables de l'informatique des cantons et des villes de Suisse romande et du Tessin.

Le SOI a en outre participé aux travaux d'associations qui amènent des synergies :

- Association vaudoise des responsables informatiques communaux (AVRIC) lors des 4 séances annuelles ;
- Partenariat des achats informatiques romands (PAIR), qui permet à la Ville de bénéficier des tarifs de masse négociés pour plus de 18 millions de francs d'achats. Le PAIR met en place tous les bancs techniques nécessaires pour valider

les matériels ainsi qu'une entité juridique pour défendre les intérêts de ses membres. Par le PAIR, le SOI fait également partie d'ElectronicsWatch qui permet de contrôler les aspects sociétaux et environnementaux des fournisseurs ;

- CLUSIS, Association suisse de la sécurité informatique ;
- Consortium Télécoms, regroupant les administrations publiques vaudoises et genevoises.

Par contre, constatant la modeste valeur des résultats, voire l'absence d'information pertinente, le SOI a suspendu sa participation au Groupe des villes de la CSI, ainsi qu'à l'association de l'eGov Innovation Center que soutient la HES-SO de Suisse occidentale.

La division Conseil et solutions entretient de nombreux liens avec plusieurs écoles, notamment l'Université de Lausanne, la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale, l'École polytechnique fédérale de Lausanne et l'Institut de hautes études en administration publique. En collaboration avec les transports publics lausannois (tl), elle a également proposé un projet de recherche aux instances européennes en vue de son financement.

Quatre collaborateurs du SOI enseignent au CEP (Centre d'éducation permanente) au bénéfice des apprentis dans le cadre des cours interentreprises.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS EN 2017

Attaque virale

Les pirates informatiques travaillent bien, ils rappellent en permanence et avec persévérance au SOI que leur but est d'attaquer le réseau de la Ville. En fin d'été, la Ville a fait l'objet d'une attaque de « phishing » ciblée. Il s'agissait cette fois d'aller au-delà des messages plus ou moins naïfs adressés au hasard à des collaborateurs, puisque des malwares ont été déposés sur plusieurs postes de travail. Le nombre de PC infectés augmentait progressivement sans qu'il soit possible de détecter un lien de cause à effet entre les postes concernés. Au total plusieurs centaines de PCs ont été touchés par l'attaque.

Une cellule de crise (task force) a été mise en place, composée des spécialistes en sécurité du SOI et des experts d'une société de la place. A noter la bonne collaboration avec la centrale de la Confédération (MELANI) où nos informations sont considérées comme très utiles. La task force a travaillé dans cet ordre : isoler les postes infectés, reconnaître le malware avant qu'il ne déploie ses effets, rechercher les signes du malware sur l'ensemble du parc, contrôler l'expansion de cette « épidémie » puis nettoyer les PC concernés.

Les effets de cette infection ont généré du travail pendant plusieurs mois. En fin de compte, les pirates n'auront pas eu de succès. Il n'y a pas eu de pertes de données, ni d'effet majeur sur la productivité de l'administration, ni encore de dégâts d'image pour la Ville. Le préjudice subi est limité aux honoraires des experts de la task force, au temps perdu par les utilisateurs, à la surcharge de travail sur les autres équipes du SOI et aux projets retardés. La criminalité informatique a un coût élevé pour le SOI.

Développement général de la sécurité informatique

Comme toujours dans ce domaine, il ressort de la plus élémentaire précaution de ne publier ni les actions, ni les outils, ni les mesures prises. Il y aura lieu d'informer les commissaires oralement.

Les moyens attribués à la sécurité informatique par le Conseil communal ont été utilisés pour moderniser bien des infrastructures et pour renforcer les actions de sensibilisation.

En effet, il reste vrai que l'attitude des collaborateurs reste un point clé de la sécurité. Le SOI a donc poursuivi son travail de sensibilisation des collaborateurs aux risques et à la sécurité informatique. Le premier accent a été mis sur l'obligation de se former et de dérouler individuellement les cours qui ont été mis en ligne. Plusieurs rappels ont été envoyés en début d'année.

La seconde action a consisté à être plus concret, auprès d'un public de cadres et prescripteurs dans les services. Sur invitation, 600 personnes ont pu participer à l'une des 6 sessions de présentation et démonstration de piratage en temps réel. Après avoir pu constater la facilité d'acquisition et d'utilisation de certains outils de piratage, la prise de conscience des dangers a été rapide. Ces démonstrations ont été appréciées.

Il reste que certains chefs de service n'ont pas réussi à trouver le temps de suivre ces séances, ce que nous regrettons.

Schéma directeur du Système d'Information de la Ville de Lausanne 2018-2022

Faisant suite à la publication du programme de législature de la Municipalité, le SOI a décliné les objectifs et projets informatiques qui y correspondent. Il y a association des objectifs municipaux et des missions dont le SOI est responsable. Il s'agit d'atteindre les cibles suivantes, soit de disposer d'un système d'information :

- urbanisé et sécurisé, répondant aux besoins de tous ;
- orienté vers le citoyen ;
- ouvert à l'innovation et à la transformation digitale du temps présent ;
- au service d'une gestion performante et d'un pilotage pertinent ;
- responsable et éthique.

Collaborations avec de nouveaux partenaires externes

Quatre projets ont été menés à terme, diminuant les coûts pour la Ville de Lausanne ou créant des recettes récurrentes :

- la Commune d'Epalinges utilise de manière mutualisée l'application CIL pour la gestion des accès à la déchetterie, offrant ainsi aux habitants lausannois un accès de proximité hors de la commune mais plus proche de leur domicile ;
- une assistance est délivrée à l'Union des communes genevoises en matière de gestion des ressources humaines avec le logiciel PeopleSoft ;
- la Commune de Sion utilisera une application, développée et hébergée par le SOI, pour la taxation des déchets récoltés (taxe au poids) avec pesage des conteneurs munis de puces électroniques au moment du chargement sur les camions, puis transmission des données de pesage pour la facturation avec GEFI ;
- une collaboration supplémentaire a été formalisée avec la Ville de Neuchâtel pour financer en commun une console de contrôle des échanges de données avec la Confédération.

RÉALISATIONS PRÉVUES AU SCHÉMA DIRECTEUR

PROCESSUS « EXPLOITER LES SYSTÈMES D'INFORMATION »

Optimisation du soutien informatique

Le soutien informatique de base aide directement les utilisateurs. Durant l'année 2017, la nouvelle organisation du soutien informatique de base est entrée dans une phase de stabilisation tant au niveau de la prestation délivrée que dans le fonctionnement opérationnel avec les services, pour les directions concernées. La désignation d'un responsable des contacts avec les utilisateurs permet d'améliorer les aspects relationnels. Son passage régulier a assaini des situations qui semblaient bloquées, à l'exemple du soutien informatique lors des séances de la Municipalité.

Pour pallier à un manque de personnel, le SOI a repris presque au pied levé la tâche du soutien informatique de base à la Direction des services industriels. Il est prévu de pérenniser cette reprise dès 2018. Une convention est en cours de préparation.

Optimisation et Rationalisation des Accès au Système d'Information - ORASI

Le crédit d'investissement correspondant à ce projet, mentionné au plan d'investissement sous la mention « renouvellement du parc des micro-ordinateurs », a été formellement validé par le Conseil communal le 13 juin 2017 par le préavis N° 2017/10 « Projet ORASI 2017-2021 – Optimisation et rationalisation des accès au système d'information ».

Ce projet ambitieux rend caduc le remplacement systématique des postes de travail informatique tel qu'il était mené précédemment. Ce n'est en effet pas seulement les ordinateurs qui permettent d'accéder aux services disponibles, mais plutôt un environnement de travail. Celui-ci est une association de matériel, de logiciels et de communications.

En 2017, l'évolution vers les nouveaux environnements informatiques de travail qui seront utilisés par le personnel de l'administration communale est entrée dans sa phase de réalisation. Compte tenu de la diversité des besoins, de la taille du parc et de l'absolue nécessité de gestion, c'est un travail d'ingénierie du logiciel qui demande d'associer des technologies, de rechercher des composants stables entre eux, mais aussi d'anticiper sur les évolutions.

Automatisation d'exploitation des centres de calcul

En 2017, l'objectif du SOI était de stabiliser le taux de disponibilité des solutions informatiques, en particulier l'exploitation informatique des solutions fortement obsolètes.

Pour ce faire, un important travail d'organisation a porté sur la réactivité des équipes et l'adéquation des processus lors de la survenance d'incidents. Le taux d'automatisation des processus et du pilotage des systèmes a été augmenté pour atteindre une vitesse de réaction qui soit fiable et prévisible. Pour l'instant cela s'applique à :

- la mise à jour continue des infrastructures ;
- la concentration des moyens sur un petit nombre de versions des différents logiciels utilisés ;
- l'abandon de procédures manuelles complexes en faveur de processus automatisés de pilotage de la production informatique.

Evolution des prestations informatiques

- lutte contre l'obsolescence applicative, car elle est pour partie liée aux infrastructures des serveurs et des bases de données ; cette tâche de multiples mini-projets nécessite environ 20% des ressources humaines de l'équipe exploitation ;
- extension continue du réseau WIFI ;
- modernisation de version du pare-feu (Firewall) avec le logiciel PaloAlto ;
- mise en place d'une nouvelle architecture dite « multi tenante », qui virtualise les systèmes de sécurité ;
- nouveau système de contrôle d'accès à distance (VPNSSL) avec une authentification forte via smartphone ;
- remise à jour de l'ancien serveur du central téléphonique (Call Center Manager) par rattrapage de quatre versions.

PROCESSUS « CONCEVOIR LES SOLUTIONS »

La division Conseil & solutions (C&S) porte ce processus. Pour mémoire, la division C&S délivre les solutions informatiques en suivant la méthodologie de gestion de projet de la Confédération « HERMES V ».

Nombre de projets	2017
Projets clôturés dans l'année	40
dont des projets de rénovation	10
Projets en cours simultanément en moyenne	48

Ressources affectées à la gestion de projet	2017
Heures sur projets rapportées (personnel SOI)	20'500 = 10.0 ept
Heures sur projets rapportées (personnel externe)	16'000 = 7.8 ept

Efforts méthodologiques

Après l'introduction de la norme ITIL en 2014, puis de la méthodologie de gestion de projet HERMES en 2015, le SOI a poursuivi ses efforts pour diminuer la diversité et la complexité des technologies utilisées dans le but d'accroître l'adaptabilité et la robustesse du système d'information (SI).

Cette démarche initiée en 2016, dite d'urbanisation du système d'information, a permis d'adosser les prochains développements du SI à des critères communs de pertinence et a été poursuivie en 2017. Les composants principaux du SI qui doivent évoluer avant 2020 sont maintenant identifiés et évalués. Le travail d'identification des solutions de remplacement est en cours.

Gestion de la charge de travail au SOI

Année après année, le SOI doit faire face à une croissance importante du nombre de demandes de solutions informatiques. Pour qu'elles soient à disposition des collaborateurs de l'administration communale, le nombre de projets à réaliser augmente constamment, ce qui se répercute indéniablement sur la charge de travail des équipes.

Pour faire face aux demandes et dans le souci de communiquer des plannings de réalisation cohérents aux différents services, le SOI a mis en place une gestion de la charge de toutes ses équipes. Elle fournit les données qui rendent possible la nouvelle gouvernance des projets informatiques.

Gouvernance des schémas directeurs informatiques sectoriels

Poursuivant son travail de conseil en faveur des services métier, la Division conseil & solutions a réalisé, entièrement ou en partie, quatre schémas directeurs informatiques supplémentaires, pour :

- le Service d'architecture (ARCH)
- le Service des parcs et domaines (SPADOM)
- le Service social Lausanne (SSL)
- le Corps de police (CP)

La division dispose ainsi d'une vision toujours plus transversale et précise des évolutions nécessaires et de tous les projets qui en découlent. Surtout, la séquence de réalisation des dits projets est définie dans chacun des schémas directeurs.

Renouvellement du système d'information financier (SIF)

Le système d'information financier de l'administration communale est actuellement basé sur le logiciel GEFI de la société OFISA S.A. En effet, à l'instar de bien des fournisseurs de solutions informatiques, la société OFISA S.A. ne peut poursuivre ses activités d'éditeur de logiciel sans mettre en jeu sa survie. Ce repositionnement sur le marché implique que le logiciel GEFI, déjà ancien et dépassé, ne sera pas développé plus avant, ni même maintenu. Le SOI a négocié avec cette société une extension de la maintenance corrective et des éventuelles adaptations techniques de l'application jusqu'en 2020-2021. Il n'est pas impossible qu'OFISA S.A. soumissionne dans le cadre des marchés à venir pour le remplacement du SIF.

En 2017, une vaste étude a été menée par le Service des finances avec l'aide du SOI pour évaluer les opportunités offertes par les solutions informatiques déjà utilisées à la Ville : SAP, ABACUS et PEOPLESOFT. Les critères financiers de l'étude étudiaient le coût total de possession sur 5 ans, alors qu'un questionnaire qualitatif déterminait le niveau d'adéquation fonctionnelle des différentes solutions installées dans la ville au regard des processus de gestion financière de la Ville de Lausanne.

À l'issue d'entretiens avec des communes, cantons ou institutions publiques exploitant l'une des trois solutions mentionnées, l'étude conclut qu'il y a lieu de capitaliser sur les acquis de l'une des trois solutions : ABACUS. Le projet se poursuit en 2018, ainsi qu'en procédant à un appel d'offre « ouvert », à deux tours, visant à la sélection d'un intégrateur pour la mise en place de la solution ABACUS ERP, conformément aux exigences métiers.

Remplacement du logiciel de gestion de gérance immobilière de la Ville

Pour gérer leur parc respectif de logements, le Service du logement et des gérances (SLG) et l'Unité logement (UL) du Service social de Lausanne (SSL) utilisent actuellement le même logiciel de gestion de gérance immobilière : OFIGER, de la société OFISA S.A. Cette dernière cesse toute maintenance de cette application à fin 2018.

Les deux services concernés ont collaboré avec le SOI pour mener le projet de remplacement de la solution OFIGER. Ce projet est baptisé GIMMO, pour gestion immobilière. Dans son nouveau rôle d'intégrateur, OFISA S.A. a gagné l'appel d'offres en proposant la solution d'un éditeur suisse, la société Abacus S.A. La contractualisation avec OFISA S.A. étant terminée, les premiers ateliers d'étude fonctionnelle avec les services métiers ont démarré.

Modernisation du site Internet et du guichet de cyberadministration de la Ville de Lausanne

Le site Internet et le guichet de cyberadministration de la Ville sont en place depuis quelques années. L'interface utilisateur nécessite d'être rafraîchie pour être en phase avec les tendances actuelles en matière de design et, surtout, être dotée de

la capacité à s'adapter aux caractéristiques des différents supports mobiles tels que les smartphones et les tablettes (site responsive). Ainsi, le nouveau concept, plus épuré et aéré, vise à rendre le contenu plus accessible tout en véhiculant une identité graphique plus présente et affirmée.

Le socle technique sur lequel reposent les sites <http://www.lausanne.ch> et <https://my.lausanne.ch> s'appuie sur un outil de gestion de contenu, le Content Management System (CMS) Magnolia. La mise en place de la nouvelle infrastructure avec la version 5.6 de Magnolia a débuté en 2017 et se poursuivra en 2018. L'interface, les modèles de page et l'ensemble de blocs de contenus qui constituent les pages web confectionnées avec le CMS ont été repensés pour répondre au besoin de placer le vécu de l'utilisateur avec des appareils mobiles au centre de la démarche. Ces développements, fort consommateurs de ressources internes, ont débutés en 2017 et se poursuivront en 2018.

Actuellement, les deux sites affichent du contenu à double, situation qui perturbe l'interaction entre les deux plateformes et l'accès au guichet virtuel. Tout ceci sera amélioré en déplaçant les éléments de sécurité, puis en intégrant <https://my.lausanne.ch> dans <http://www.lausanne.ch>.

Faire évoluer les applications métiers

Les éditeurs de logiciels ne cessent de faire évoluer leurs applications et ne garantissent qu'un temps la maintenance correctrice de leurs anciennes versions. Ce phénomène bien connu est encore plus réel pour les applications et logiciels d'entreprises, y compris en ce qui concerne des composants de solutions. Que ce soit de simples mises à jour de versions ou des retouches plus sérieuses, ces rénovations impliquent toujours des phases de test, pour le SOI comme pour les utilisateurs des services.

Lutte contre l'obsolescence applicative

La mesure de l'obsolescence du SOI a été généralisée et le processus de gestion de cette obsolescence a été suivi. En 2017, la poursuite de la lutte contre l'obsolescence continue au mieux de nos moyens, mais avec difficulté.

Obsolescence des solutions informatiques	2014	2015	2016	2017
Obsolescence fonctionnelle	38%	30%	30%	30%
Obsolescence applicative	30%	30%	25%	28%
Obsolescence technique	22%	12%	10%	11%
Indicateur global d'obsolescence (Top X)	40%	30%	24%	27%

Pour rappel, un taux d'obsolescence de 100% est très mauvais; il signifie qu'une solution est totalement inutilisable ou qu'elle n'a pas été révisée depuis au moins cinq ans. Dans la réalité des métiers de l'informatique, il est impossible que l'indicateur global d'obsolescence soit de 0%.

Développement de la cyberadministration

Dans le domaine de la cyberadministration, le portail de cyberadministration <https://my.lausanne.ch> est accessible avec une seule identification personnelle sécurisée pour toutes les prestations de la Ville, quel que soit le système ou le service porteur. Les utilisateurs de nos clients et partenaires autorisés peuvent accéder aux systèmes d'information qui les concernent au travers d'un seul portail de cyberadministration.

En 2017, une première prestation pour le domaine du contrôle des habitants a été réalisée, A chaque rentrée estudiantine, la charge de travail du Service du contrôle des habitants augmente considérablement. Durant cette période, tous les collaborateurs sont mobilisés et tous les guichets sont ouverts. Il était donc nécessaire de trouver une solution afin de raccourcir le temps moyen passé au guichet par chaque étudiant. Un formulaire a été mis en place, qui permet aux étudiants de pré-saisir les données de leur annonce d'arrivée provisoire dans la commune de Lausanne via Internet. Cette pré-saisie des données permet de préparer à l'avance les dossiers en back-office.

Développement de la cyberadministration	2014	2015	2016	2017
Comptes utilisateurs actifs	18'000	28'000	40'000	49'000
Nombre de domaines de prestations	6	10	11	12

Gouvernance documentaire

Les principaux outils de la gouvernance documentaire sont choisis. Le déploiement auprès des services pilotes est préparé. Le projet vise à gérer le cycle de vie de tous les documents électroniques, soit une masse considérable qu'il y a lieu de retravailler puis de classer dans une perspective de conservation à long terme. Les principaux outils de la gouvernance documentaire sont choisis. Le déploiement auprès des services pilotes est préparé.

PROCESSUS « GÉRER LA SÉCURITÉ ET LA QUALITÉ »

Déploiement de l'authentification forte

Le service d'accès à distance au réseau RECOLTE est très utilisé par les collaborateurs qui travaillent à l'extérieur ou à domicile, ainsi que par les cadres supérieurs et les conseillers municipaux. Il fournit l'ensemble des outils informatiques qui sont disponibles au bureau. Il fonctionne pour les ordinateurs portables de la Ville, comme pour les PC privés.

La sécurité de ce service a été renforcée par l'obligation faite à l'utilisateur du réseau RECOLTE de s'identifier avec deux facteurs. Une solution a été retenue et déployée avec succès, utilisant notamment une application sur téléphone intelligent (smartphone). Le second facteur est donc donné par le smartphone personnel de l'utilisateur.

Initialisation du programme SMSI

Le crédit d'investissement accordé par le Conseil communal en 2016 prévoit la mise en place d'un Système de management de la Sécurité de l'information (SMSI). La mise en œuvre de ce système est en cours, ayant commencé en 2017 par l'identification des projets à conduire sur les trois ans à venir.

Le document fondateur de ce SMSI donne les « Lignes directrices de la sécurité informatique ». Il est rédigé en termes généraux, non techniques, et sera soumis à la validation de la Municipalité en février 2018.

Rénovation PKI Windows (infrastructure à clé publique)

Cette solution d'authentification forte préexistante, utilisée notamment par le Corps de police pour atteindre les outils informatiques de la Confédération, a été complètement rénovée. De nouveaux serveurs, une nouvelle version du logiciel ainsi que de nouvelles procédures de travail sont maintenant en place.

Etude de la ré-internalisation des solutions SAP

La question se pose de réintégrer au SOI l'exploitation des infrastructures utilisées par les SIL pour leur logiciel SAP. L'étude réalisée en collaboration avec la société neo technologies S.A. est terminée; elle conclut à la faisabilité de cette reprise et liste les conditions, notamment financières pour le SOI. Le projet est en cours d'initialisation et sera lancé début 2018.

Project Management Office (PMO)

La consolidation de la gestion du portefeuille des projets informatiques de toute la Ville est bien utilisée, aussi bien par le SOI que par les correspondants des autres services. Les processus transverses pour identifier les futurs projets, prioriser les réalisations et gérer les projets fonctionnent. Les projets sont clairement « initialisés », « relâchés », « en cours », « clôturés ».

Un outil de gestion permet un suivi strict et renforce la discipline. Il donne une vision d'ensemble des indicateurs des projets, et permet d'affecter les ressources à bon escient en fonction des priorités et des charges de travail.

Intégration d'une démarche « développement durable »

Le SOI reste engagé dans une démarche de gestion du développement durable, dite Green IT (IT = technologies de l'information), démarche qui va dans le sens des perspectives de la Municipalité.

Cet engagement se décline à des niveaux différents. Pour la gouvernance, les études partielles qui sont menées et qui servent à l'élaboration d'un schéma directeur du développement durable de l'informatique, vont modifier les conditions pour les appels d'offre en matière informatique, ainsi que de définir des mesures contraignantes en matière de gestion des déchets.

A ce sujet, le projet « Chaque cartouche compte », consistant à recycler les cartouches d'impression usagées dans un circuit de valorisation géré par la Croix-Rouge, a été conduit à satisfaction. La récupération est maintenant effectuée par l'ensemble de l'administration.

Le SOI est impliqué dans la définition du concept/projet ECO-Bureau. Un bureau-pilote est en cours de mise en place.

PROCESSUS « GÉRER LES RESSOURCES ET LES MOYENS »

Ressources humaines

L'activité de recrutement fut importante en 2017. Lorsque les postes à repourvoir demandent un bon niveau d'expertise, le délai moyen de remplacement est de neuf mois environ, après de multiples parutions d'une annonce et de nombreux entretiens.

Quatre maîtres d'apprentissage encadrent les apprentis. En 2017, les apprentis du SOI en classe terminale ont tous réussi leur CFC. Le SOI renonce dès 2017 à former des apprentis « agent en information documentaire ».

L'activité d'accueil des nouveaux collaborateurs est bien structurée et bien appréciée par les intéressés. En 2017, elle a également été offerte au personnel externe, pour autant que la durée de leur mission le justifie. Le personnel témoigne volontiers du bon esprit qui règne au SOI.

Le SOI accueille très régulièrement une ou plusieurs personnes en phase de (ré)-insertion: stagiaires en lien avec les cursus scolaires ou universitaires, emplois temporaires subventionnés par les programmes fédéraux ou lausannois, ou encore par l'AI. C'est une activité gratifiante pour les employés qui les encadrent.

Absentéisme

Le SOI manque encore de recul pour savoir si les formations dispensées et si la création d'un groupe de travail « Bien-être au travail » en sont la cause, mais il faut constater que, hormis, une absence longue durée, le taux d'absentéisme reste bas.

Les procédures mises en place par l'Unité santé et sécurité au travail (USST) sont certainement efficaces. Elles impliquent toutefois une charge de travail bien plus élevée pour assurer le suivi.

Formation du personnel

Les cadres de la direction ont participé à une double expérience visant à conserver la qualité des liens humains et l'engagement envers le SOI: d'une part une sortie basée sur la confrontation avec la nature et d'autre part une session d'échange d'information avec les informaticiens du Parlement fédéral.

La seconde expérience a dégagé des informations qui sont directement valables pour le schéma directeur des systèmes d'information 2017-2022, qui a été transmis à la Municipalité.

Locaux

Les locaux du SOI sont globalement adéquats. Néanmoins ils sont suroccupés à certains emplacements, que le SOI doit conserver la capacité d'accueillir le personnel délégué par les services pour effectuer les tests des applications informatiques. Le mobilier est moins disparate depuis que le SOI s'est organisé pour acquérir du mobilier d'occasion, en bon état, de bonne qualité et... uniformisé.

Depuis que le port du badge d'identification est obligatoire dans les locaux, y compris pour le personnel externe en mission, le contrôle d'accès prend un peu plus de temps, sans que cela soit trop pénalisant.

PROCESSUS « PILOTER LE SOI ET ASSURER LA GOUVERNANCE »

La délégation municipale aux affaires informatiques (DMAI) s'est réunie à quatre reprises. Elle a pris acte des propositions de réforme de la gouvernance des projets informatiques émises par le SOI, défini les attributions respectives de la DMAI et du COPILINF, désigné les deux directions qui seront les premières à devoir prioriser leurs projets informatiques avec les nouvelles règles. Ces directions, LEA et SCS, permettront de préciser les procédures mises en place. La Municipalité a ratifié les différentes propositions de la DMAI, dont le « Schéma Directeur du Système d'Information de la Ville de Lausanne 2018-2022 ».

PROCESSUS « GÉRER LES BUDGETS, LES FINANCES ET LES RELATIONS CLIENTS »

Gestion des contrats

L'instabilité chronique des conditions contractuelles imposées par les principaux fournisseurs du marché reste encore et toujours un sujet d'inquiétude du SOI. Le SOI effectue le suivi des contrats de maintenance, d'approvisionnement et de licences, pour ses propres activités ou pour le compte de quelques services à condition qu'ils concernent l'informatique. Ces quelque 200 contrats sont référencés dans les outils de gestion et de contrôle interne du SOI. Le logiciel EasyVista donne une vue consolidée des échéances, ce qui permet une veille efficace des délais de renouvellement ou des délais de dénonciation.

A noter que les contrats et conventions passés avec les clients et partenaires du SOI sont enregistrés avec le même outil, lequel facilite la préparation des budgets.

Nouvelles directives budgétaires

Le SOI a complété les directives de préparation budgétaire des services pour tout ce qui concerne les coûts de l'informatique et les autorisations d'achats informatiques. Une assistance en la matière a été fournie à certains services, notamment pour obtenir et formaliser des justifications compréhensibles par la commission consultative informatique qui préavise à la COFIN.

Suivi de la consommation du budget de fonctionnement

Le processus de suivi de la consommation du budget a été informatisé, l'accent étant mis sur la conformité aux intentions annoncées au budget de fonctionnement, ainsi que sur le processus de validation des demandes d'offres, des achats, des contrats et des factures.

La solution choisie donne également les moyens de prises de décisions en matière financière.

Aide à la décision et organisation par processus

Les outils de géo-référencement statistiques sont disponibles et les services peuvent en faire usage. Les projets en cours ont été poursuivis en fonction des demandes toujours plus nombreuses. La plateforme logicielle de la Business Intelligence ainsi que les serveurs ont été remis à jour.

Le spécialiste en gestion par processus du SOI continue à intervenir comme conférencier invité, en particulier dans le domaine dit du Process Mining, lors de conférences internationales à Eindhoven et Zurich, ou comme chargé de cours à la HES-SO et à la IESEG-Lille.

Relations clients externes

Les principaux clients restent TRIDEL S.A., l'Opéra de Lausanne, neo technologies S.A., l'Université Populaire de Lausanne, la CPCL, EOS Holding S.A., EPURA S.A., LFO S.A et, nouvellement en 2017 le Centre sportif de Malley, sur le site de la patinoire provisoire. Toutes ces entités publiques ou parapubliques reçoivent contre facturation des prestations informatiques analogues à celles dont bénéficient les services de l'administration communale en matière d'infrastructure et de bureautique.

Le site du futur complexe du Centre Sportif de Malley (CSM) sera également équipé et soutenu par le SOI. De ce fait, des études préparatoires ont été menées pour les interconnexions du réseau RECOLTE, et les interfaces entre les outils informatiques du CSM et les infrastructures de la Ville ont été préparées.

La Ville de Lausanne, par son service RM, offre au Canton de Vaud l'utilisation de la centrale de contrôle du trafic. Il a été demandé au SOI d'interconnecter les équipements cantonaux installés à certains carrefours importants avec le réseau informatique lausannois RECOLTE. Cette prestation a été réalisée contre partage des coûts.

Le SOI donne également des accès et/ou l'hébergement d'applications informatiques diverses, comme suit :

Hébergement ou mutualisation d'applications informatiques

Ville de Pully	Contrôle d'entrée et abonnements dans les piscines	
Ville de Lancy	Gestion d'une collection muséale	
Villes de Renens, Bussigny, Ecublens Communes de Crissier, Chavannes, Saint-Sulpice, tl. CFF, Bureau du SDOL	Utilisation commune avec la Ville de Lausanne de la coordination de chantiers : outil SISOL.	
Commune d'Epalinges	Gestion des accès aux déchetteries	2017
Ville de Sion	Reprise et traitement des données de pesage des déchets	2017
LFO SA	Hébergement des applications : PWM (exécution de processus métiers, base SharePoint) GIVRINE (inventaires du réseau Citycable)	2016 2017

RÉALISATIONS NON-PRÉVUES AU SCHÉMA DIRECTEUR, NÉANMOINS MISES EN PLACE PAR OPPORTUNISME OU PAR NÉCESSITÉ

Tableau de bord de la sécurité informatique

En raison de l'augmentation des risques et des actes de piratage, il est nécessaire de suivre l'évolution des faits avérés, de leurs effets sur l'administration et des charges de travail du SOI, pour contenir les attaques et analyser les faiblesses relatives. Pour cela un tableau de bord mensuel est édité, qui prend les données dans les différents systèmes de protection et d'analyse ainsi que dans les systèmes de gestion de la Ville.

Le tableau de bord est édité, adressé au chef de service et disponible pour les cadres du SOI.

Remplacement du contrôle des identités et des droits d'accès aux applications (IAM)

Le droit d'accéder aux applications informatiques est régulé en fonction des rôles et tâches des utilisateurs. Ils peuvent être des collaborateurs de l'administration ou des personnes externes à l'administration, clients et/ou partenaires. En 2017, il a fallu remplacer la solution de vérification des droits d'accès aux applications informatiques, en raison d'un double impératif. D'une part les coûts augmentaient chaque année, sans être prévisibles, d'autre part la version utilisée était en fin de vie, plus soutenue par son éditeur.

Après une étude comparative des différentes solutions du marché, un test (POC, preuve de concept) de la solution « F5 » a été réalisé en mai et juin 2017 avec des résultats concluants. La mise en place a été achevée à fin octobre 2017. Tous les utilisateurs bénéficient depuis lors d'une interface plus moderne, sans compter les substantielles économies réalisées.

Groupe de travail SÉRÉNITÉ

Le groupe de travail inter-directions pour la sécurité des réseaux numériques industriels et techniques de la Ville (SÉRÉNITÉ), mis sur pied par le SOI, a poursuivi ses travaux et présenté ses constats à la DMAI. Les réseaux industriels, comme ceux des SIL et de RM, restent des points faibles recherchés et utilisés par les pirates informatiques.

Il a également fallu mener une analyse de risques de la Télégestion du service GAZ-CAD à l'occasion du renouvellement du système.

Adaptation du taux de TVA dans les applications informatiques de la Ville

Suite à la votation du 24 septembre 2017, le taux normal de la TVA baissera au 1^{er} janvier 2018, passant de 8% à 7.7%. Le SOI a adapté 25 applications au total, qui ont été testées par les services métiers et seront mises en production au 1^{er} janvier 2018.

Adaptation à la norme ISO 20022 du trafic des paiements en Suisse

La création de l'espace unique de paiements en euros (SEPA) (Single Euro Payments Area) est une initiative des autorités publiques de l'UE visant à harmoniser la diversité des procédures, normes et formats pour les virements, recouvrement directs et justificatifs, afin de faciliter et optimiser le travail. La zone SEPA est constituée de 34 pays et compte parmi eux la Suisse et le Liechtenstein. Le trafic des paiements en Suisse s'est adapté à la norme ISO 20022 au 31 décembre 2017.

Répondant à cette obligation fédérale, la Division conseil & solutions a mené ce projet transversal qui impacte de nombreuses applications de la Ville avec une incidence souvent importante et critique sur le plan fonctionnel, comme par exemple PeopleSoft – logiciel de paiement des salaires.

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES DE BASE

Les activités suivantes sont continues, ne déterminant pas de projet(s) :

- gestion de l'infrastructure technique et des bâtiments : informatique, sécurité physique, gestion des alarmes, connexions, restauration ensuite de dégâts d'eau, maintenance des humidificateurs centralisés ;
- optimisation des locaux, en particulier aménagement de la réception du SOI ;
- suivi des contrôles d'accès et de la gestion informatisée des badges ;
- production des cartes de légitimation pour tous les services demandeurs ;
- gestion des achats informatiques et gestion des contrats avec les fournisseurs ;
- mise en conformité du service au regard des directives :
 - du Service de protection et sauvetage (SPSL) en ce qui concerne la classification des locaux du SOI, des accès réservés et des clés ;
 - de l'USST en matière de sécurité et santé au travail ;
 - de la Confédération pour ce qui concerne les installations électriques, selon l'ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT) ;
 - du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) pour ce qui concerne l'amélioration régulière des conditions de travail et le bien être au travail ;
- travail de gestion de l'antivirus des postes de travail et des serveurs ;
- travail de supervision du système d'information (monitoring) par la section exploitation ;
- activité de l'atelier de numérisation du patrimoine muséal ;
- travail de catalogage et de numérisation du patrimoine photographique du Service de l'urbanisme ;
- gestion et relations avec la clientèle externe, revues régulières et point de situation particuliers.

Maintien des applications informatiques conformes aux besoins des métiers

La Division conseil & solutions est également garante du suivi des applications et solutions existantes. Les responsables de produits informatiques du SOI vérifient continuellement la bonne adéquation des solutions informatiques au regard des

besoins des métiers et aident les services à formaliser les besoins nouveaux si besoin est. D'autre part, il s'agit d'accompagner les services métier dans leurs relations avec les fournisseurs, en particulier en ce qui concerne la nécessité d'adopter, ou pas, les évolutions amenées par de nouvelles versions des logiciels.

Cette activité exige une bonne disponibilité ainsi qu'une aptitude particulière à concilier une orientation client et une rigueur dans l'application des règles et directives du SOI.

Produits informatiques sous gestion	2017
Nombre d'applications métiers sous gestion	118
dont avec criticité haute	27

Activités de gestion de l'infrastructure informatique

Les prévisions d'évolution des infrastructures sur les quatre prochaines années – réseaux, capacité de stockage, serveurs, inclus matériels, logiciels, maintenance et RH – sont réévaluées. Les autres activités opérationnelles sont renouvelées par les demandes des utilisateurs et des services.

Durant l'année écoulée, ce ne sont pas moins de 9'484 incidents concernant le système d'information communal qui ont été clôturés, soit une augmentation de 20% par rapport à 2016. Cette augmentation résulte du fait que le SOI a repris, en fin d'année 2016, les activités exercées précédemment par les CMI dans plusieurs services ainsi qu'aux SIL. Le personnel du SOI enregistre beaucoup plus systématiquement les incidents dans les systèmes. D'autre part, les mesures prises pour faciliter la vie des utilisateurs ont un effet qui tend à une diminution du nombre d'incidents.

Par ailleurs, 11'561 demandes de services, depuis l'annonce d'un nouvel utilisateur jusqu'à l'achat de matériel, ont été traitées. Cela représente une augmentation de 4.8%. A noter que, pour la troisième fois, 80% des demandes sont traitées dans les délais de service prévus.

CHIFFRES CLÉS DU SOI À FIN 2017

	2014	2015	2016	2017
Postes de travail	4'958	5'140	5'222	5'407
PC	3'741	3'725	3'815	3'922
PC portables et tablettes	1'217	1'415	1'407	1'485
Serveurs d'entreprises				
Serveurs physiques	103	47	45	45
Serveurs virtuels	439	446	510	609
Volume de données				
Données des applications (approximativement)	15 TB	61 TB 1	25 TB	
Données d'archivage, y compris télévision régionale	--	--	163 TB	
Données bureautiques (approximativement)	85 TB	50 TB	75 TB 2	91 TB
Nombre de fichiers bureautiques	62 millions	50 millions	93 millions	122 millions
Solutions métiers				
Solutions applicatives	--	--	388	406
Solutions transverses	20	23	36	31
Solutions d'infrastructure	29	30	36	41
Solutions « Métier »	214	229	294	299
Solutions « Grand public »	9	9	22	35
Projets menés en parallèle	140	123	134	?
Utilisateurs de la cyberadministration	18'000	28'000	40'000	49'000
Formation des ressources humaines				
Collaborateurs de l'administration communale sensibilisés à la sécurité informatique	50%	env. 95% 3	N/A 5	N/A 5
Collaborateurs du SOI certifiés ITIL	16	42	43	---
Infrastructure réseau informatique				
Prises réseau	26'000	26'200	22'152	22'807
Bornes Wifi en service	825	859	887	909
Adresses réseau IP délivrées	14'000	14'000	14'500	18'000
Fibres optiques (km)	35'200	35'200	36'000	36'000
Téléphonie				
Nombre d'appels moyen par jour ouvrable (entrants-sortants-internes)	30'800	< 30'000	< 30'000 4	30'000
Appareils de mobilité professionnelle	2'372	2'276	2'231	2'337
Nombre de téléphones installés	4'761	4'880	4'316	4'308
Activité du help desk				
Nombre moyen d'incidents par mois	Non mesuré	600	645	780
Nombre moyen de demandes de service par mois	Non mesuré	920	964	1'119
Messagerie Internet				
Messages envoyés		4	6'645'100	7'988'091
Messages reçus		4	7'821'791	6'916'470
Messages rejetés (spams, virus): 67.4% des messages reçus		4	14'361'698	14'301'304

¹ y compris les données de télévision régionale

² sans les données en transit sur espace temporaire (disque V:)

³ périmètre revu pour exclure le personnel non-informatisé

⁴ données incluses dès 2016

⁵ prochaine campagne de sensibilisation en 2019.